Michel Courvoisier, O.M.I.

EUGÈNE DE MAZENOD

Calme… puis tempête

1839

Marseille, juin 2021

PRESENTATION

En cette année 1839, les Oblats sont un peu moins de cinquante, présents dans six diocèses et répartis en huit maisons : Aix-en-Provence, Marseille Calvaire, Marseille grand Séminaire, Notre-Dame du Laus, Notre-Dame de l'Osier, Notre-Dame de Lumières, Ajaccio grand Séminaire, Vico.

Une double épreuve avait marqué la fin de 1838, le décès du jeune Morandini, 22 ans, sur lequel on fondait beaucoup d'espoirs, et la très grave maladie du p. Albini. 1839 s'annonçait plus calme et pour la petite Congrégation et pour le diocèse de Marseille. Mais le p. Albini décède en mai, ce qui remet en question les missions en Corse et la maison de Vico. Mgr de Mazenod peut cependant se permettre un long voyage d'un peu plus de deux mois, se faisant accompagner de Tempier. Vénérer les reliques d'un lointain prédécesseur ne justifie que très partiellement l'itinéraire choisi. Gênes, Turin, Milan, puis la Suisse, pour revenir par la Savoie et visiter L'Osier et le Laus.

Une lettre, pas totalement inattendue, datée du 24 octobre, déclenche alors une véritable « tempête ».. L'évêque de Gap, avec l'appui d'une partie de son clergé, veut reprendre pour le diocèse le sanctuaire et la maison du Laus et donc en exclure les Oblats. Sans aucun mot de reconnaissance pour le travail accompli depuis une vingtaine d'années. Mgr de Mazenod qualifie de « monstruosité » cette demande, voire d' « atroce persécution ». Un Oblat, originaire de ce diocèse et prêtre depuis six ans, le p. Gignoux, semble avoir joué le rôle du traître. C'est l'existence des Oblats et leur travail missionnaire qui sont ainsi mis en question, et cela par un évêque au service duquel ils s'étaient engagés… L'ébranlement est considérable. Il faudra 1841 et le départ vers le Canada pour offrir à tous un nouvel horizon.

Les sources documentaires pour 1839 sont assez limitées. Le tome 9 des *Ecrits Oblats* n'a rassemblé que douze lettres complètes de saint Eugène à des Oblats, à quoi s'ajoutent des extraits de douze autres, conservés par Yenveux. Quant au Journal, publié dans le tome 20 des *Ecrits*, il a été sauvegardé dans son intégralité. Mais Mgr de Mazenod en a interrompu la rédaction entre juin et novembre et seul le quart du texte concerne les Oblats. Ces documents sont reproduits ici, avec en plus quelques lettres de Guibert, et les trois dernières lettres écrites par le p. Albini.

Sur quels documents convient-il d'attirer l'attention ? Le retentissement de l'affaire du Laus interroge. « Jamais la Congrégation n'a éprouvé pareille tempête », écrit Mgr de Mazenod le 4 novembre. Il y aurait aussi les longues confidences livrées au Journal le 31 mars et le 5 avril, et les réflexions du 25 février, où se révèle le cœur paternel du Fondateur à l'égard d'un de ses fils égaré et revenu au bercail. Les lettres du p. Albini à Tempier et au Frère Ferrand sont des textes rares qui nous font connaître la qualité des relations entre Oblats.

Pour la partie « Documents et commentaires », j'ai retenu quelques autres textes de Mgr de Mazenod, dont des extraits du mandement de carême, quelques documents concernant le p. Albini, des extraits du registre des conseils du Calvaire, et des éléments concernant la formation. Qu'il s'agisse du Laus, de L'Osier, de Lumières et surtout d'Aix, nous devons nous contenter ou presque de la nomenclature des missions prêchées, quasi toutes avec succès. Le Journal de saint Eugène nous fournit presque toutes ces informations. Et le grand séminaire de Marseille est quasi muet. C'est cela, la vie ordinaire…

I. Parcours chronologique suivant les textes

14 novembre 1838. A sa maman. Le renvoi d'un domestique. « Ma bonne mère, ce que je craignais est arrivé. Pascal *(son domestique)* a eu une prise avec M. Tempier, qui déjà n'était pas content de lui ; et Pascal lui ayant mis le parti en main, Tempier l'a pris au mot et tout a été dit. Je regrette cet homme auquel j'étais foncièrement attaché, quoiqu'il mît bien souvent ma patience à l'épreuve. Que ne puis-je me passer de domestique !… Vous qui me connaissez vous ne serez pas surprise quand je vous dirai que cet événement m'a tellement bouleversé qu'il m'a été impossible de dîner et que je ne pouvais supporter les apprêts du départ, tels que la reddition des clés, les renseignements sur les choses qui étaient à sa garde, etc. Cela me faisait mal. Voilà comment je suis fait. » *(EO 20, 57, n.49)*

1er janvier 1839. Messe au Calvaire. « Messe de grand matin dans la chapelle intérieure du Calvaire. Les frères Boissieu et Viala ont fait leur oblation entre mes mains à la présence de la communauté des oblats (= scolastiques) qui sont au grand séminaire. »

L'Eglise, avant les Jésuites. « Mon neveu Louis, novice jésuite, s'est souvenu qu'il y avait quatre mois qu'il ne m'avait donné signe de vie. Il m'a écrit une petite lettre pour me dire qu'il est fort content, ce qu'il suppose n'être pas une chose fort aimable à dire à des parents, mais qu'il est bien aise que l'on sache, pour savoir sur quoi compter. Ce cher enfant s'est mépris en me mettant au nombre de ces parents-là. Ce n'est pas d'après les inspirations de la chair et du sang que je pourrais raisonner sur sa vocation. Si j'avais quelque chose à dire, ce serait de mon siège élevé d'évêque et considérant les besoins de l'Eglise et les services qu'elle a le droit d'attendre de ceux qui sont appelés à lui consacrer leur existence. Il est possible que de cette région, fort au-dessus des petits intérêts de la terre et de toutes les affections humaines, j'eusse décidé que tel sujet, dans telle position sociale, pourvu de telles vertus et de tels talents, eût été infiniment plus utile à l'Eglise ailleurs que chez les pères jésuites. Il est possible que j'eusse prononcé que les révérends Pères feraient mieux de ne pas accaparer pour leur société tous ceux que la candeur et l'innocence portent vers eux dans la ferveur du jeune âge si facile à être enflammé par l'exemple et la piété des maîtres respectables qui possèdent toute leur confiance ; qu'au lieu de repousser ceux qui, avec un égal attrait pour leur Ordre et une piété égale que ceux qu'ils attirent avec tant de bonheur, n'ont pas autant de talents, ou n'appartiennent pas à de si grandes familles, ils seraient plus généreux, ils se montreraient plus désintéressés et plus dévoués au bien de l'Eglise en conseillant à ces sujets d'élite d'embrasser une carrière aussi sainte que celle qu'ils suivent eux-mêmes, mais qui donnerait en leurs personnes des champions à l'Eglise, propres à combattre dans les premiers rangs et à la défendre avec mille fois plus d'avantages qu'ils ne pourront le faire dans les rangs obscurs ou cachés d'une troupe purement auxiliaire, qui emploie la plupart de ses sujets à des ministères sans doute utiles, mais dans lesquels il serait aisé de remplacer ceux qui feront à tout jamais faute ailleurs. Voilà ce qu'un évêque pourrait soutenir tout en respectant beaucoup, tout en aimant l'ordre des Jésuites, qu'il aimerait davantage encore s'il pouvait s'assurer que ces Pères placent l'Eglise, et non leur société, en première ligne, dans l'ordre de leur affection. » *(EO 20, 19-20)*

2 janvier 1839. Succès des missions. « Lettre du p. Mille. Détails très consolants sur la mission de Ribiers (Hautes-Alpes) : 200 confirmands, 500 communions. Après le départ de Mgr l'Evêque, autres 200 hommes à la sainte Table. Ils vont commencer la mission à Tallard. Le p. Ancel est toujours content de sa vocation, mais il est retenu au Laus par le triste ouvrage qu'il avait entrepris. Il avait mal

calculé son affaire en se chargeant des frais de l'impression. Il lui faudrait 2000 francs que nous ne sommes assurément pas en mesure de lui fournir. » *(EO 20, 20)*

3 et 4 janvier 1839. Lettres. « Au p. André pour l'encourager dans ses souffrances. Au p. Gibelli sur sa parfaite conduite à l'égard du p. Albini. Au p. Courtès en lui donnant le p. Telmon pour la mission d'Istres. Je lui rappelle comment il faut se comporter dans ce saint temps pour attirer la bénédiction de Dieu sur un ministère qui attend tout de la miséricorde gratuite de Dieu. Les missionnaires ne doivent pas s'oublier eux-mêmes en travaillant pour les autres. Je lui conseille de ne pas se charger de donner les avis ; j'ai appris qu'il les donnait d'une manière oratoire, je lui apprends comment il faut faire pour en retirer les grands avantages que nous en avons toujours obtenus. » *(EO 20, 21)*

Janvier 1839. Notes rapides. « Le p. Pierre Aubert a demandé des pouvoirs pour se confesser au p. Bise, resté seul avec lui à Aix. J'ai répondu affirmativement. Le p. Bise m'a écrit de son côté une lettre comme de coutume pleine de la plus affectueuse tendresse. On ne saurait mieux répondre à l'amour que j'ai pour mes enfants, mais tous peut-être ne l'expriment pas si bien et si volontiers.

Lettre du p. Guigues au p. Tempier. Il lui apprend les prodigieux succès de la mission qu'ils viennent de donner à… ; onze cents hommes ont été admis à la communion. C'était un pays dont on désespérait.

Lettre du p. Courtès. Commencement de la mission d'Istres. Le peuple se rend aux instructions. Lettre du p. Bernard de la mission des Aygalades (Marseille) qui va à merveille. L'église ne peut contenir l'affluence du monde. Après le discours sur le blasphème, … hommes sont venus pieusement baiser les pieds du crucifix. Lettre de la mission de Tallard qui se présente sous de meilleurs auspices qu'on ne l'avait cru d'abord.

Dans la lettre du p. Bernard, je lis ces mots : le p. Magnan est toujours d'un caractère impassible : très bon au fait et bon religieux. » *(EO 20, 22-23)*

10 janvier 1839. De Guibert. De Vico. Albini va mieux. « Monseigneur et bien-aimé père, Nous n'avons plus maintenant de régularité dans l'arrivée des courriers à cause des mauvais temps. J'écris cette lettre qui pourra bien rester huit jours et plus dans les bureaux de la poste. J'ai trouvé le p. Albini en arrivant ici dans un état satisfaisant : point de fièvre, grand appétit, parfaite lucidité d'esprit, mais ces jours passés il y a eu deux légers et courts accès de fièvre tierce qui est, dans ce pays, la queue de ces grandes maladies. Elle a cédé à l'emploi de la quinine à faibles doses telles que l'état du malade pouvait les permettre. En ce moment, il est bien, et la convalescence a repris sa marche qui sera, il faut s'y attendre, retardée peut-être plus d'une fois par de semblables retours.

Le malade n'a pas quitté le lit encore et il faut au moins quinze jours pour qu'il prenne assez de force pour se soutenir. Après, il lui faudra bien du temps et des soins pour arriver à l'état de santé parfaite, mais quand on revient de si loin, on supporte volontiers les longueurs et les ennuis d'une convalescence. D'ailleurs tout lui est égal, santé ou maladie, il tire parti de tout pour la perfection. Il a montré, depuis qu'il est cloué sur son lit, une si parfaite conformité à la volonté de Dieu que je n'hésite pas à dire que cet exemple a été ménagé à la communauté par la Providence ; les Corses qui ne savent pas trop comment il faut vivre, savent moins encore comment on doit supporter une maladie, ni comment il faut mourir. Mais nous devons nous forcer pour cette fois à leur apprendre à vivre et à être malades en chrétiens, réservant pour un autre temps la leçon de la mort.

Je vous ai peu entretenu jusqu'ici du séminaire et de nous. Que pouvais-je dire et à quoi pouvais-je penser avec un malade à l'extrémité ? J'ai trouvé en arrivant le p. Moreau un peu fatigué de la poitrine avec quelques quintes de toux. J'ai attribué cela au surcroît de travail et aux deux classes qu'il a été obligé de faire en mon absence. Il est mieux, le lait l'a beaucoup soulagé et nous en avons ici du bon et en abondance. Le p. Bellon, quoique un peu maigre, se soutient très bien ; je ne parle pas du p. Gibelli qui, malgré les peines qu'il s'est données et qu'il se donne encore pour soigner notre malade, est gras comme un moine. J'ai aussi laissé le p. Mouchel en bonne santé à Ajaccio ; il viendra de temps en temps passer huit jours ici, quand la saison sera un peu moins mauvaise, afin qu'il ne reste pas trop longtemps isolé de nous. Sa position en ce moment est un vrai dévouement. Il est loin de s'en plaindre, il en comprend la nécessité.

Tout le monde comprend maintenant que, sans le parti que nous avons adopté, notre séminaire eût été achevé après trois ou quatre ans. Il n'est pas clair à mes yeux, malgré l'activité que nous apportons aux travaux et une avance de 25 000 francs que nous avons mis dans l'entreprise, que tout soit prêt au mois d'octobre prochain. Que serait-il donc arrivé si notre maison eut été livrée à des entrepreneurs qui ne sont ici que des ouvriers, lesquels n'ont pas un sou à leur disposition et qui n'avancent l'ouvrage qu'à mesure des mandats partiels qu'ils reçoivent du gouvernement. Ce bon Père acquiert beaucoup de mérites devant Dieu et des droits à la reconnaissance du diocèse.

Nos élèves font bien et très bien sous tous les rapports. Je reçois presque journellement des relations si consolantes sur les succès qu'obtiennent les prêtres sortis d'ici et placés dans les paroisses, qu'il m'arrive de les faire lire pour lecture spirituelle afin d'encourager leurs condisciples.

Je vous embrasse avec respect, mais de tout mon cœur. Votre fils en Jésus-Christ. Guibert o.m.i. » *(EO Guibert, 424-425)*

14 janvier 1839. Des missions qui vont bien. « Lettre du p. Chauvet. La mission de Roussillon (près de Lumières) donnée par le p. Honorat a parfaitement réussi. Celle de Lacoste donnée par le p. Chauvet et le p. Rousset (prêtre novice), malgré de grandes difficultés, a fini par bien aller. Lacoste est un pays mixte de protestants. Presque toutes les femmes ont communié et tous les hommes qui n'avaient point d'obstacles insurmontables se sont aussi approchés de la sainte Table. Les cérémonies ont parfaitement réussi. La plantation de la croix dans l'intérieur de l'église, après que le signe sacré de notre rédemption avait parcouru toutes les rues protestantes, a été superbe. » *(EO 20, 24)*

15 janvier 1839. De Guibert à Tempier. De Vico. Questions fonancières. « Nous avons acquitté à votre intention pendant le mois de décembre dernier 156 intentions de messes que vous pouvez retirer de votre caisse. La contribution, comme vous savez, doit entrer en ligne de compte dans les affaires que nous avons à régler. Nous voilà donc arrivés au terme que notre illustre Père supérieur avait fixé et après lequel notre petit revenu devait entrer dans la caisse de la Congrégation. Je n'ose pas demander une prorogation de la faveur qu'il avait accordée, je sens que la Société a déjà fait beaucoup pour ce pays. Voyez toutefois s'il ne conviendrait pas de permettre qu'une partie du moins fût employée à l'achèvement complet des travaux du couvent. Il y a encore à élever un mur de soutènement autour du jardin, à crépir la façade extérieure de la maison, l'église est loin d'être au complet pour l'ameublement. Le diocèse fait ce qu'il peut et au-delà. J'ai pris à cette source au moins dix mille francs qui ont été dépensés ici, je continuerai d'y puiser, mais elle tarira bientôt, surtout tant que ne sera pas fermé ce gouffre du grand séminaire que l'on construit. Mais je veux être discret, je ne demande rien, que notre bien-aimé père décide. En toute hypothèse, nous ferons plus tard ce que nous

ne pourrons faire maintenant. Au moment où j'ai vu le p. Albini perdu, j'étais bien résolu à ne plus dépenser un sou dans une maison à laquelle je ne voyais plus de destination, maintenant qu'il est bien et qu'il ne court plus d'autre danger de mort que celui qui nous est commun à tous, je reprends courage et je voudrais en finir une bonne fois avec cette vie de maître de chantier pour entrer un peu plus dans celle de prêtre.

Je dois vous dire que l'évêque, qui en toute occasion s'est montré généreux, me dit un jour que quand le diocèse aurait des fonds, il serait juste que la Congrégation fût remboursée de ses avances. Sans refuser l'offre, je répondis que nous comprenions assez les besoins du diocèse pour ne pas l'accepter maintenant ; un remboursement est en effet impossible en ce moment, mais dans la suite et sans autre avis, nous pourrons bien user du droit que nous avons et que l'évêque m'a formellement donné.

Le p. Albini commencera à se lever, j'espère, dans quelques jours, et alors les progrès de la convalescence seront plus rapides. Depuis huit jours, il n'a pas eu le plus léger mouvement de fièvre. Ses forces reviennent peu à peu, il a grand appétit et demeure une partie du jour assis sur son lit. Chaque fois que je le vois, j'éprouve ce que devaient éprouver les sœurs de Lazare, quand elles voyaient leur frère après sa résurrection. Ce prêtre a passé pour mort dans toute la Corse ; quand il reparaîtra au milieu de ces populations en faveur desquelles Dieu l'a conservé, son ministère sera accompagné d'une nouvelle puissance et aura toute la force d'un miracle. Il aura besoin d'être aidé et soutenu, pensez à son âge avec un corps affaibli par les travaux et les maladies. Je prendrai toutes les précautions qui seront en mon pouvoir pour empêcher les excès de zèle.

Je vous embrasse cordialement, votre frère en Jésus-Christ. Guibert, o.m.i. *(EO Guibert, 426-427)*

16 janvier 1839. « Passage du corps de la princesse Marie-Christine » (fille du roi Louis-Philippe, épouse du duc de Wurtemberg, un protestant, décédée à Pise à 26 ans). *(EO 20, 24)*

19 janvier 1839. « Lettre du p. Allard. Très content de son essai en mission. »

Renvoi d'un domestique. « Départ de mon domestique Pascal Testamire. Cette fois je lui ai laissé donner son congé *(Tempier s'en est chargé),* malgré toute ma pitié pour lui. Son détestable caractère qui révoltait tout le monde m'a par trop exercé depuis trois ans. Cela a été de ma part un héroïque combat de patience ; il devait avoir un terme puisque, à ma souffrance que je pouvais bien offrir au bon Dieu, se joignait le mécontentement général auquel je ne devais pas être indifférent. J'ai fait à cet homme un bon certificat et lui ai donné ma bénédiction. » *(EO 20, 30)*

19 janvier 1839. A Courtès. En mission, instruire. « Ce n'est pas la faute de la poste, mon cher Courtès, si tu n'as pas reçu encore une réponse à ta première lettre d'Istres. C'est tout simplement que j'ai tout aussi peu pu t'écrire que si j'étais absent. Aujourd'hui même je ne prends la plume que pour t'accuser réception de tes deux lettres, et pour te témoigner mon inquiétude sur la saignée du p. Telmon. Il était enrhumé ; depuis quand saigne-t-on dans le fort du rhume ? Serait-ce qu'il est malade ? Dites-le-moi. Qu'il suspende alors tout travail, louvoyez pendant une semaine, je le ferai remplacer immédiatement après la mission des Aygalades qui tend sur sa fin et qui marche admirablement bien. Je vous recommande de viser beaucoup à l'instruction. Ne vous contentez pas de consacrer le matin à ce grand devoir de la mission, mais le soir employez toujours un petit quart d'heure, avant la grande instruction, à récapituler ce qui a été dit la matin à un plus petit auditoire. Ce

quart d'heure d'instruction se fait en forme de glose ou de catéchisme, sans aucun mouvement oratoire. Instruisez. Instruisez. L'ignorance est la grande plaie de notre temps. » *(EO 9, 101)*

20 janvier 1839. « Lettre du p. Telmon de la mission d'Istres. Elle donne de la peine, mais on y fait du bien. Il n'y avait pas un homme qui se confessât à Pâques dans cette paroisse vraiment diabolique. L'incrédulité y a fait des ravages affreux. » *(EO 20,31)*

23 janvier 1839. A Courtès. Veillez les uns sur les autres. « Décidément la mission de St-Mitre ne pourra pas avoir lieu cette année. Quand le bon Dieu voudra que nous acceptions tout le travail qui se présente, il nous enverra des sujets. Pour le moment, nous faisons au-delà de ce que peut la force humaine. Je reçois des nouvelles de la mission de Tallard par le p. Ancel qui arrive aujourd'hui au noviciat. Le bien qui s'y fait est merveilleux. Déjà 400 hommes se sont confessés.

J'ai reçu la lettre de Telmon. Je le remercie des détails qu'il m'y donne de la mission, mais elle ne me rassure pas sur sa santé. Au nom de Dieu, ne vous épuisez pas. Comment ferez-vous la mission de Rognes si vous vous tuez à Istres ? Il faut que vous veilliez les uns sur les autres. Il me semble que vous n'en faites rien. C'est une grande responsabilité que vous prenez sur vous. D'ici je ne puis que vous rappeler votre devoir. Le zèle n'est méritoire que lorsqu'il est tempéré par la prudence. Je vous embrasse tous et je vous bénis. » *(EO 9, 101-102)*

« Lettre du p. Honorat, très intéressante sur les deux missions qui se font en même temps dans le diocèse d'Avignon. » *(EO 20, 32)*

25 janvier 1839. « Assemblée du conseil de la Propagation de la Foi. Cette œuvre de zèle prospère dans mon diocèse. Le nombre des associés a considérablement augmenté depuis l'année passée. » *(EO 20, 33)*

27 janvier 1839. La mission aux Aygalades (Marseille). « Je suis allé aux Aygalades dès le grand matin pour y célébrer les saints mystères et donner la communion à tous les hommes que la mission *(prêchée par Bernard et Magnan)* avait gagnés. Jamais on n'aurait cru à tel prodige dans ce pays le plus dissipé de mon diocèse. On compte, si toutefois il s'en trouve, ceux qui n'ont pas profité de la grande grâce que le bon Dieu a accordée à cette paroisse. Toutes celles des environs en ont voulu profiter aussi et tous les soirs on voyait s'ébranler toutes les populations des quartiers de St-André, de St-Louis, de St-Antoine, de St-Joseph, de Ste-Marthe auxquelles se joignirent plusieurs des Crottes et du Canet pour venir assister aux instructions que les missionnaires donnaient aux Aygalades.

J'ai trouvé l'église remplie d'hommes. Le vicaire régent (pro-curé) m'a complimenté à la porte. Il a relevé dans son discours les bienfaits de la mission, le bien qu'elle avait opéré, le zèle et le talent des missionnaires, etc. Le recueillement a été parfait pendant tout le temps de ma messe et pendant les paroles que j'ai adressées à l'imposante assemblée avant de donner la communion. Près de 500 hommes se sont présentés pour recevoir Jésus-Christ. Dieu sait combien il y en avait qui n'avaient pas eu ce bonheur depuis leur première communion. Jamais je n'avais vu tant de jeunes hommes réunis, j'étais frappé d'en compter dix sur un vieux, je me le suis expliqué plus tard, c'est que ce sont surtout les jeunes hommes de 25 à 40 ans qui ont afflué des paroisses voisines et il n'y avait guère que les vieux du pays. Il y avait de quoi verser des larmes d'attendrissement et je n'ai pu y retenir les miennes en distribuant le pain de vie à tant d'âmes égarées jusqu'alors, et qui avaient si bien profité de la grâce.

J'ai confirmé ensuite 65 hommes qui avaient négligé dans leur enfance de recevoir ce sacrement, et un assez grand nombre de femmes, qu'on a introduites à cet effet. Je me suis étendu sur le bonheur de tous ceux qui avaient profité de la grâce de la mission dans le discours qui a précédé la confirmation, mais je n'ai pas dissimulé celui que j'éprouvais moi-même dans cette mémorable circonstance. L'Esprit Saint planait sur nous. Nous sentions tous ce que j'exprimais. On s'est retiré, pénétré des plus beaux sentiments, pour revenir dans deux heures planter solennellement la croix. Le temps s'est gâté dans l'intervalle, mais la pluie n'a retenu personne. Elle nous a délivrés seulement de tous les galopins de la ville qui seraient venus troubler la fête par leur présence, car qu'y a-t-il de commun entre Jésus-Christ qui régnait dans les âmes de nos convertis, et Bélial qui possède tous ces vauriens de la ville ?

Malgré la pluie, je suis allé bénir la croix sur laquelle est attaché un beau Christ et elle a été portée en triomphe et sans confusion par des troupes d'hommes qui se relevaient jusqu'à la place devant l'église où nous l'avons élevée. J'ai donné ensuite la bénédiction du très saint Sacrement, après quoi j'ai adressé encore la parole à ce bon peuple pour le congédier et lui annoncer que demain on distribuerait à chacun le souvenir de la mission que je venais de bénir. » *(EO 20, 34-36)*

31 janvier 1839. Les missions… « J'ai réuni chez moi les missionnaires des Aygalades pour connaître les détails de la sainte œuvre qu'ils venaient de terminer et leur donner mes avis.

Lettre du p. Telmon de la mission d'Istres. Les méchants sont acharnés contre ceux qui viennent se confesser. C'est au point qu'on a arraché l'oreille à un jeune homme qui s'était acquitté de ce devoir. La mission va pourtant bien malgré ces obstacles. » *(EO 20, 37-38)*

3 février 1839. Les missions… « Lettre du p. Telmon. Craignant qu'il ne se laisse aller à une trop grande indignation contre les ennemis du bien qui entravent la mission, je lui rappelle l'esprit de douceur qui doit nous animer. Je lui recommande de ne pas s'écarter de nos usages peu connus par le p. Courtès, etc. » *(EO 20, 40)*

5 et 6 février 1839. Les missions… « Lettre de M. Grégoire, recteur de St-André. Je la place dans la liasse des missions, tant ce qu'il me dit du bien que celle des Aygalades a fait à son peuple est édifiant.

Lettre du p. Honorat. Il faudrait la toute transcrire. Toutes les missions du diocèse d'Avignon sont plus admirables les unes que les autres. C'est qu'on les fait exactement selon les traditions de la Congrégation. La chose est palpable. Celles du diocèse d'Aix auraient aussi complètement réussi si on s'en était tenu à notre pratique sanctionnée par l'Eglise et par l'expérience.

Lettre du p. Magnan. On le demande pour prêcher des retraites. Ce n'est pas la saison de demander des missionnaires ; ils sont tous engagés dès le mois d'octobre, époque de la fixation des travaux. » *(EO 20, 40-41)*

9 février 1839. Un nouveau domestique. « Philippe Marbacher, de Hasle, canton de Lucerne (Suisse), est entré aujourd'hui à mon service aux conditions accoutumées. J'ai tout lieu de croire que je serai content de ce bon jeune homme qui paraît avoir un très bon caractère et des principes religieux qu'il ne demande pas mieux que de mettre en pratique. » (*EO 20, 44)*

10 février 1839. « Lettre à Courtès, un peu fâché à cause des embarras qu'il me donne avec tous ces changements de mission et des difficultés de déplacer des missionnaires dans la saison avancée où nous sommes. » *(EO 20, 45)*

12 février 1839. D'Albini. « Monseigneur et révérendissime père, Ce n'est qu'aujourd'hui que je commence à toucher la plume depuis trois mois et quelques jours ; il est bien juste que vous en receviez les prémices, d'abord pour satisfaire à un devoir sacré et filial, ensuite pour vous donner un témoignage de ma reconnaissance pour tout ce que votre amour vraiment paternel vous a inspiré de faire à mon égard, afin de toucher le Seigneur par des prières de tant de bonnes âmes de Marseille, en faveur d'un misérable qui le méritait si peu.

Me voilà donc, par l'effet miraculeux de tant de prières, rendu de nouveau à une vie que je suis bien résolu d'employer, Dieu aidant, mieux que je ne l'ai fait par le passé. *Castigans…, le Seigneur m'a châtié, mais sans me livrer à la mort,* sans doute parce que je n'étais pas encore mûr pour le ciel. Dieu dans sa grande miséricorde m'a épargné. Maintenant que, m'ayant visité par une bien longue maladie, il a daigné m'ouvrir les yeux sur les devoirs de mon état que j'avais si mal remplis, je reconnais ma grande témérité, lorsque je me suis vu aux prises avec la mort, d'être demeuré dans une fatale indifférence, au lieu de me joindre aux vœux des fidèles et implorer auprès de la divine Clémence encore quelques jours de vie pour mieux me préparer à ce redoutable passage et à me présenter avec plus d'assurance devant son jugement sévère. En remerciant toutes les saintes personnes qui ont prié pour ma guérison, je ne dois pas oublier le saint et vénérable Mgr Fortuné, ci-devant évêque de Marseille, dont le souvenir est toujours présent à mon esprit.

Je ne vous fais pas ici un récit détaillé de ma longue et grave maladie ; je sais que nos Pères ont eu la bonté de vous informer dans le temps de tout ce qui s'est passé à mon égard. D'ailleurs, ma tête encore faible et ma main vacillante s'y refusent pour le moment. Il me suffira de vous rassurer par moi-même que l'état actuel de ma santé ne laisse plus aucun danger, quoique je prévoie que la convalescence sera fort longue, à raison de la faiblesse extrême dans laquelle je me trouve. Je puis cependant réciter le saint office, faire mes lectures ordinaires, sans pouvoir toutefois me tenir cinq minutes debout ; mes jambes sont presque paralysées et engourdies. Ma seule peine en cela est de n'avoir pas l'avantage de dire la sainte messe. Demain cependant, jour des Cendres, j'espère pouvoir l'entendre dans notre petite chapelle intérieure et y communier. Peut-être dimanche prochain, avec un aide, je pourrai la dire.

Je vous embrasse de tout mon cœur et je suis, avec tout le respect possible, votre très obéissant fils. Albini, O.M.I. » *(Missions 1939, pp. 89-90)*

12 et 14 février 1839. La mission de Simiane (diocèse de Digne). « Lettre du p. Martin pour m'annoncer qu'il est chargé de la mission de Simiane avec le p. Honorat. Il lui faut, pense-t-il, un troisième missionnaire.

Lettre au p. Martin. Après avoir beaucoup blâmé cette mission de Simiane et fait sentir les inconvénients de se hasarder sans savoir si on aura les moyens d'exécuter ce que l'on promet inconsidérément, je finis, par compassion pour leur santé, de leur faire espérer que je leur enverrais le p. Magnan. Lettre au p. Courtès pour lui faire savoir que je me décide à envoyer le p. Magnan à Simiane. Je lui fais part de ma peine de ce que l'on n'a pas insisté auprès de Mgr l'Archevêque pour qu'il vînt donner la confirmation aux hommes convertis par la mission d'Istres. A défaut de Mgr

l'Archevêque, l'ancien évêque de Digne ou moi aurions pu faire cette bonne œuvre. Lettre au p. Magnan pour lui faire connaître sa destination. » *(EO 20, 46…48)*

12 et 16 février 1839. Le p. Albini va bien. « Lettre du p. Gibelli. Le p. Albini va tout à fait bien, quoique à peine il puisse encore se lever.

Lettre du bon p. Albini pour me remercier et me donner des nouvelles de l'état de sa santé. Sa lettre est pleine d'humilité et de zèle. » (*EO 20, 45 et 49)*

14 février 1839. A Courtès. Avoir reporté la confirmation, une sottise. « Vous devrez faire votre possible pour réparer la sottise que l'on a faite de ne pas venir confirmer cette population si bien disposée. Ne sait-on pas qu'en renvoyant à l'époque de la confirmation des enfants, on expose tous ces hommes à succomber au respect humain, et puis on viendra vous dire qu'ils n'ont pas persévéré. Supposé que Mgr l'Archevêque eût été empêché, n'aviez-vous pas Mgr l'Evêque de Digne qui aurait rendu volontiers ce service ? Je ne parle pas de moi ; mais au jugement de Dieu, qui ne se paye pas d'excuses ni de mauvaises raisons, il sera dit qu'à défaut d'autres moyens, celui-là même était praticable pour faire accomplir un grand devoir à 300 âmes converties auxquelles on est tenu *sub gravi* de procurer les secours auxquels elles ont droit pour accomplir un précepte. Je n'excuse pas le Curé de très grand péché pour avoir en quelque sorte détourné Mgr l'Archevêque de la pensée de remplir son ministère, en lui exposant l'état des lieux avec une exagération propre à intimider le Prélat qui, mieux informé, ne s'en serait pas mis en peine.

Je viens de voir nos pères Telmon et Ricard. Le p. Telmon est dans un état pitoyable. Dieu veuille que vous n'ayez pas à vous reprocher de l'avoir rendu inhabile pour le reste de ses jours. Et dans cet état, il avait la constance de me proposer de l'envoyer à la mission de St-Mitre. Je vais le faire traiter avec le plus grand soin ; il guérira si son mal n'est pas devenu chronique. Je n'en jurerais pas. Quand vous êtes malade, il ne faut pas forcer la nature, c'est tenter Dieu. » *(EO 9, 102-103)*

15 février 1839. La mission de Bonnieux. « Lettre au p. Honorat sur la mission de Bonnieux. Elle va si bien qu'il faudra faire deux exercices du renouvellement, l'un pour les hommes et l'autre pour les femmes. Lire toutes les lettres d'Honorat qui rend très bien compte de ses missions. » *(EO 20, 48)*

16 février 1839. « Lettre du p. Guibert. Ils ont eu raison de se charger de la grande construction de leur séminaire. Où en seraient-ils s'il leur était arrivé ce qui arrive à la caserne de la gendarmerie, qui vient de s'écrouler avant d'être achevée. C'est ainsi que l'on bâtit en Corse, quand on le fait par entreprise. » *(EO 20, 49-50)*

17 février 1839. Au Calvaire. « Messe dans la chapelle intérieure du Calvaire à l'occasion de l'anniversaire de l'approbation de la Congrégation. La cérémonie a été comme de coutume extrêmement touchante. Les Pères du séminaire s'y étaient rendus ; la présence de quelques-uns des missionnaires qui avaient donné diverses missions tout récemment et qui venaient déposer aux pieds de notre Sauveur les lauriers de leurs victoires sur l'enfer, qu'ils reconnaissaient ne devoir qu'à la grâce de leur bon Maître ; jour empreint de pensées de reconnaissance et d'amour, dont chacun a dû être pénétré. Nous avons rappelé aussi les bienfaits de notre vocation et les grâces remarquables spécialement obtenues dans le courant de cette année, au nombre desquelles nous avons compté et la

guérison miraculeuse de notre cher père Albini, et la très sainte mort, la mort de prédestiné, de notre aussi bien cher frère Morandini. Le Frère convers Jean-Marie a fait sa profession pour cinq ans.

Lettre du p. Courtès relative à la mission d'Istres. Il n'est point en peine pour les moyens de subsistance de celle de Saint-Mitre, il croit son cousin Courtès assez adroit pour pourvoir à tout. » *(EO 20, 50)*

22-23 février 1839. A Albini, à Honorat… « Lettre au p. Albini. Pour sa consolation et celle de nos Pères de Corse, je lui rends compte de toutes les bénédictions que Dieu a répandues cette année sur tous les travaux des missions. Le curé d'Istres a dîné chez moi. Il est dans l'admiration de tout ce qu'il a vu pendant sa mission.

Lettre au p. Honorat pour lui faire goûter l'emploi que j'ai dû faire du p. Ricard et du p. Magnan, et répondre à ses lettres si intéressantes sur les missions qu'il donne. Lettre au p. Guibert. Je le mets au courant des travaux de la Congrégation et je réponds à plusieurs de ses lettres. » *(EO 20, 54)*

23 février 1839. A Courtès. « Quoique j'eusse désiré, mon cher Courtès, que le p. Bise se renforçât encore avant de le livrer au ministère de la confession, si tu penses qu'il est absolument nécessaire que je l'autorise pour cela, je le ferai, quoique à mon corps défendant. Je te prie de lui ménager beaucoup ce genre de travail, auquel il pourrait n'être pas encore préparé. » *(EO 9, 103)*

A sa maman. Travaux à l'évêché. « Ma bonne Mère, Je sais le plaisir que vous font mes lettres, voilà pourquoi je vous donne de temps en temps de mes nouvelles, quoique je me porte toujours admirablement bien et qu'Eugénie vous tienne au courant de la situation de la maison. Elle a dû vous dire dans quel état nous sommes. Envahis de toutes parts par les maçons, les tailleurs de pierres et tant d'autres ouvriers qui ont ouvert le palais à jour, on recommence à reconstruire les planchers. Cependant de la chambre de ma sœur, il faut encore descendre le grand escalier, traverser le vestibule, le grand chantier, au risque qu'une pierre ou une planche vous tombe sur la tête, puis remonter le petit escalier qui aboutit au cabinet de l'Oncle, pour arriver ainsi à la chapelle et à la galerie qui est devenue momentanément notre salle à manger.

Ainsi, quelque désir que j'aie de vous voir, je pense qu'il faut attendre encore un peu de venir. Vous attraperiez immanquablement quelque rhume, lors même que vous n'auriez qu'à traverser ; que serait-ce si vous étiez tentée de vous arrêter au milieu de toutes ces pièces ouvertes à tous les vents ?

Je vous recommande de boire le matin quelque peu de tisane pour délayer vos humeurs. J'ai beaucoup encore à écrire ; je finis donc en vous embrassant de tout mon cœur. Toute la *casa* se porte bien.
+ C.J. Eugène, Evêque de Marseille »

25 février 1839. Kotterer est rentré au bercail. « J'ai déposé maintes fois dans ce *Journal* mes justes plaintes sur la conduite du p. Kotterer. Je lui dois de consigner de même le souvenir des consolations que m'a fait éprouver son retour. Depuis que, par une grâce spéciale de Dieu, il est rentré dans le bercail, il s'acquitte de ses devoirs comme il faut, et il n'a pas donné un seul sujet d'inquiétude. Il n'a pas été très expressif dans la manifestation de son repentir, mais il tâche de faire oublier ses écarts par la régularité de sa vie. Jamais nous n'avons rien eu à lui reprocher du côté des mœurs, mais il s'était fait une conscience bien large pour ses autres devoirs. C'était une exaltation d'imagination, c'était un travers d'esprit qui l'avait mené bien loin, si bien qu'il s'en est peu fallu qu'il

ne se perdît. Mais la pensée de ses engagements sacrés a été le fil qui l'a ramené dans la voie. Dieu qui voulait son bien n'a pas permis que je consentisse à rompre les liens qui l'unissaient à lui et à cette sainte Congrégation dont il voulait se séparer. Cette erreur d'un moment sera réparée. Heureux de son retour je ne lui ai jamais fait le moindre reproche. Je me suis contenté d'en remercier Dieu du fond de mon cœur.

Je veux aussi remarquer combien je suis satisfait de la conduite de deux autres sujets qui avaient donné du chagrin au p. Guibert et sur le compte desquels ce Père avait été obligé de m'écrire des choses bien pénibles à mon cœur. Jamais rien contre les mœurs. Pas l'ombre d'inquiétude sur ce point. Mais hors de là, plus qu'il n'en fallait pour autoriser le sentiment du p. Guibert qui opinait pour qu'on les expulsât de la Congrégation, et ce sentiment était partagé par d'autres. Quelque chose me disait dans le fond de mon âme que le mal n'était pas sans remède, que ces deux Pères, étant fort jeunes, leur imagination avait pu se monter, qu'ils se laissaient peut-être guider par des préventions défavorables à leur supérieur local, dont ils interprétaient mal la manière de faire à leur égard. Ils ont beaucoup d'esprit l'un et l'autre. L'amour-propre a pu les séduire et le bon Dieu les punir momentanément en les livrant à leur propre esprit.

Que fallait-il pour remédier à ce mal ? Qu'ils s'humiliassent devant le Seigneur, qu'ils reconnaissent leurs torts. Après cela, j'attendais tout de la bonté de Dieu. Pour cela, il fallait les rappeler auprès de moi. C'est ce que j'ai fait, et je n'ai pas été trompé dans mon espérance. Ces deux bons sujets sont tout doucement rentrés dans leur état normal, tout à leur devoir ; loin de mériter le moindre reproche, ils se conduisent en bons religieux et il faut les contenir pour qu'ils ne fassent pas au-delà de leurs forces. Et moi qui jouis en père de leur régularité, je bénis Dieu de m'avoir inspiré la conduite que je devais tenir à leur égard pour les sauver. Je n'avais pas cessé de les aimer, alors qu'ils me donnaient le plus de souci, qu'on juge ce qu'il en est maintenant qu'ils marchent bien dans la voie de leur sainte vocation.

Je veux dire encore que l'un de ces deux sujets a écrit de lui-même au p. Guibert une lettre des plus touchantes pour lui exprimer, dans les sentiments d'une sainte et vraie humilité, le regret qu'il éprouve de l'avoir contristé par sa conduite pendant qu'il vivait sous son obéissance. Cette lettre m'a beaucoup édifié et ce cher enfant s'est bien élevé à mes yeux en s'humiliant comme il l'a fait. Je dois le nommer puisque dans mes lettres on pourra rencontrer les plaintes du p. Guibert. C'est le p. Reinaud, l'autre le p. Telmon. Je les presse l'un et l'autre en esprit contre mon cœur en écrivant ces lignes. » *(EO 20, 55-57)*

28 février 1839. A propos des anciens, d'Albini et d'autres. *Mgr de Mazenod a reçu la visite d'un des aînés de ses prêtres. Il en fait un long éloge, qu'il conclut :* « Qu'il est douloureux de voir des hommes de cette trempe disparaître du milieu de nous ! On retrouve difficilement tant de vertus ; tels qu'ils sont, même quand ils ne peuvent plus travailler, c'est une grande perte pour l'Eglise quand le bon Dieu les appelle à lui. Dans le Chapitre, j'en compte trois de ce genre. C'est d'abord ce bon Flayol qui est tout à fait au bout (il a 71 ans), puis M. Bonnafoux et le bon p. Mie qui font encore force de voiles, mais qui sont bien vieux ou bien infirmes.

M. Gabrielli, curé de Tralonca en Corse, vient de me rapporter des choses si édifiantes du p. Albini que je l'ai prié de m'envoyer copie des procès-verbaux qui en furent faits. Il ne s'agit rien moins que d'une suite de miracles qui mettent ce cher Père au niveau des saints thaumaturges qui ont annoncé en divers temps la parole de Dieu en apôtres. J'attends ces procès-verbaux pour en consigner les détails par écrit. Les premiers miracles furent faits à l'époque de la mission de Moïta et surtout à la plantation

de la croix qui est devenue une croix miraculeuse, au pied de laquelle toutes les populations accourent pour obtenir des grâces et des guérisons, et Dieu ne cesse depuis lors d'en opérer. Nous pouvons considérer cette faveur insigne comme la sanction que Dieu a voulu donner au ministère de notre Congrégation en Corse. Ce doit être le sujet de notre éternelle reconnaissance.

Lettre du p. Courtès pour me demander du secours pour la retraite qu'il vient de promettre au curé de Rognes. Je lui ai répondu sur-le-champ que s'il m'avait consulté avant de prendre un pareil engagement, il ne se serait pas exposé à être dans l'embarras et à me mettre en peine. Le p. Telmon, sur lequel il avait jeté son dévolu, s'est tellement abîmé à la mission d'Istres qu'il m'a fallu lui interdire la prédication et même la confession. C'est tout au plus si, après un repos absolu de l'organe lésé, il pourra se risquer d'aller à Istres pour y préparer ceux qui doivent être confirmés. » *(EO 20, 58-59*)

28 février et 1er mars 1839. Vente de la maison de Nîmes. « M. Baragnon est venu nous proposer de lui vendre notre maison de Nîmes. Les conditions qu'il nous propose ne me conviennent pas. Il veut ne nous donner que 30 000 francs payables en cinq ans, l'intérêt à quatre pour cent…

J'ai terminé l'affaire avec M. Baragnon. La maison lui est vendue pour le prix de 30 500 francs. Tout ce que j'ai pu obtenir, c'est de rapprocher les époques de paiements. Plusieurs raisons m'ont déterminé à conclure ce marché. En l'état, la Congrégation se trouve dans le cas prévu dans ma convention avec feu Mgr l'Evêque de Nîmes. Elle a été repoussée du diocèse par une force majeure. Bien loin d'être rappelée par l'Evêque, lorsque je proposai de recommencer l'œuvre, on n'en voulut pas. Bien plus, M. Laresche, alors grand vicaire, appela un missionnaire étranger, avec l'approbation de l'évêque pour fonder un autre établissement que le nôtre. Ce nouveau supérieur ne craignit pas d'écrire à nos Pères que, choisi pour leur succéder dans l'exercice des missions dans le diocèse, il les priait de lui céder la maison. En voilà plus qu'il n'en faut pour établir que ce n'est pas la Congrégation qui se retire, mais qu'après avoir été chassée brutalement par l'émeute, elle a été assez impoliment congédiée par l'autorité ecclésiastique qui aurait dû un peu mieux apprécier les grands services qu'elle a rendus au diocèse en se sacrifiant corps et biens. N'est-ce pas dans ce diocèse que le p. Marcou a été empoisonné, d'où s'en est suivie sa mort ? Le p. Suzanne n'y a-t-il pas craché le sang et il ne s'en est plus relevé. Le p. Mie n'a-t-il pas été frappé d'apoplexie dans l'acte même d'une mission qu'il donnait dans ce diocèse ? On a laissé à Dieu le soin de les récompenser.

Voilà un an que le nouvel évêque est installé. A-t-il fait la moindre démarche pour sonder nos dispositions ? Non, il a continué de garder ce missionnaire qui avait été appelé pour nous remplacer. Ce n'est pas à la Congrégation à s'offrir une seconde fois. Elle n'usera donc que de son droit en vendant la maison, et comme il était expressément stipulé qu'elle ne serait tenue à restituer les petites sommes que le diocèse lui avait fournies que dans le cas où elle se retirerait de son plein gré, sans y être forcée par aucune cause étrangère à sa volonté, elle ne rendra rien, d'autant plus que le prix de la maison n'excédera nullement les fonds qu'elle avait employés pour l'acheter et l'approprier. C'est assez d'avoir perdu nos sujets au service du diocèse sans qu'il faille encore y perdre notre argent qui nous est nécessaire pour continuer notre œuvre. Cela est assez expliqué. » *(EO 20, 59…61)*

1er mars 1839. A Semeria. Un dangereux emprunteur. « Vous direz, mon cher p. Semeria, que j'ai recours à vous pour réparer toutes les rapines de vos frères. Cela vous prouve la confiance que j'ai en votre justice. J'ai réclamé hier les purificatoires de mon Oncle et les miens et j'oubliai de vous prier de vérifier si quelque corporal à notre marque ne serait pas aussi resté à la bataille ; aujourd'hui je vous

demande une nouvelle restitution, et je me presse parce que je crains qu'on ne m'objecte la prescription comme pour bien d'autres choses, c'est la partie du bréviaire de Fréjus que le p. Telmon, fameux accapareur et dangereux emprunteur, vint me soutirer dernièrement pour faire dire l'office au bon curé d'Istres qui avait laissé son livre en chemin.

Vous comprenez, mon cher fils, que je suis fondé à concevoir quelques craintes quand il me souvient que, sans se donner la peine de venir chercher si loin, on aurait pu trouver dans la bibliothèque du Calvaire non pas un, mais bien deux bréviaires de Fréjus. Vous souvient-il, mon cher petit Père, de *l'ampollina o ampolletta* du saint chrême ? Enlever à un évêque le saint chrême, peccadille pour le Calvaire ! Que serait-ce de mon bréviaire si je ne m'adressais promptement à vous, si juste, si équitable, et qui ne voudriez jamais enrichir votre maison au détriment du prochain. Méfiez-vous de ce célèbre lecteur de théologie qui soutient que ce qui est bon à prendre est bon à garder. Usez d'un peu de finesse pour enlever mon bien de ses griffes, car malheur à nous si vous entrepreniez de lui prouver que sa maxime est pernicieuse, propre à troubler la paix des familles et à bouleverser l'Etat. Il se rappellerait assez son ancienne profession pour vous soutenir par des arguments séduisants qu'il a raison d'en user ainsi et que ce n'est que de la sorte qu'on peut enrichir son couvent. Ne prie-t-on pas Dieu pour tous les bienfaiteurs, c'est restituer au centuple ! Je ne saurais moi-même que répondre ; ainsi mon bon Semeria, faisons notre coup sans rien dire, flairez, cherchez partout et emparez-vous de ce pauvre bréviaire que ses trois frères redemandent à grands cris, mettez-le sous votre manteau et, à l'insu du redoutable Telmon, rapportez-le-moi en courant. Je vous embrasserai en remerciement du service que vous m'aurez rendu. Adieu. » *(EO 9, 103-104)*

1er mars 1839. D'Albini à Tempier. « Mon révérend et bien cher Père, J'étais encore entre les bras de la mort, lorsque le p. Guibert me donnait de temps en temps de vos nouvelles et me lisait quelques lignes par lesquelles je voyais avec reconnaissance tout l'intérêt que vous daigniez témoigner pendant ma maladie envers moi qui le méritais si peu. Aujourd'hui que par la miséricorde infinie du Seigneur j'ai été, contre mon attente, rendu à la vie, je ne veux pas différer davantage à vous donner par moi-même une marque du souvenir et de l'attachement que je conserve et conserverai toujours pour celui que je chéris et j'estime le plus après notre bien-aimé Père Général. Je reçois dans l'instant une lettre de sa part, qui a mis le baume dans mon cœur.

Le bien prodigieux que le bon Dieu a opéré dans les divers diocèses que nos Pères ont parcourus pendant que j'étais cloué sur un lit de douleur (sans doute à cause de mes innombrables péchés) m'a dédommagé en partie de la grande affliction dont j'ai été navré, voyant que le diable fait ses ravages dans cette île malheureuse, sans que nous réussissions encore de longtemps à y apporter remède. La lettre consolante et tant désirée que notre Révérendissime Seigneur et Père a bien voulu m'écrire, malgré ses grandes et sérieuses occupations, a causé une joie sensible à tous nos Pères d'ici et tous nous avons béni mille et mille fois le bon Dieu de ce qu'il continue à regarder d'un œil favorable notre Congrégation, qui produit des fruits si délicieux pour la gloire du Seigneur, sans doute, mais aussi pour donner quelques consolations à l'homme de sa droite qui l'a fondée avec tant de fatigues et au milieu de tant d'obstacles.

Maintenant, parlons un instant de ma chétive personne. Vous savez que depuis quelques semaines ma santé se fortifie sensiblement et je vous dirai même que, malgré l'extrême faiblesse de mes jambes, j'ai pu marcher jusqu'à notre chapelle intérieure qui se trouve près de la cellule que vous occupiez l'été passé pendant votre visite, et j'ai eu le bonheur inappréciable, après plus de trois mois de privation, d'y célébrer la sainte messe le 17 du mois passé, jour de l'anniversaire de l'approbation de

nos saintes Règles, et depuis cette heureuse époque, j'ai continué, à l'exception de deux jours, d'offrir le très saint Sacrifice. Selon les apparences, ma convalescence sera un peu longue et alors je me verrai forcé à renoncer, du moins pour quelques mois encore, aux exercices des missions si nécessaires dans ces pays. Patience, la sainte volonté de Dieu ! Je dois cependant beaucoup à la Providence de ce que, depuis plus d'un mois, j'ai pu réciter toujours le saint Office et lire plusieurs heures de suite sans me fatiguer, ce qui coupe un peu l'ennui et partage agréablement mon temps.

Vous aurez su que pendant ma longue maladie tous nos Pères d'ici, malgré leurs occupations, ont rempli à mon égard tous les bons offices de charité que je n'aurais jamais reçus de mes propres frères selon la chair, si j'étais resté dans le monde. Il faut l'avoir expérimenté pour en parler pertinemment. Le p. Gibelli s'est vraiment distingué dans l'assistance assidue et cordiale qu'il a prêtée. Il me rendait toutes sortes de bons services avec un air toujours content et satisfait, au point que je me reconnais incapable, surtout à mon âge, de lui rendre la pareille, si jamais le bon Dieu le visitait à son tour par quelque infirmité. Aussi j'aurais voulu pour témoins de cette charité qui s'exerce dans notre Congrégation en pareilles circonstances ces âmes lâches qui, après avoir sucé le lait de cette mère chérie, l'abandonnent par une apostasie sacrilège. Les insensés ! Trouveront-ils mieux auprès de la chair et du sang ? Mais laissons des souvenirs qui ne feraient que nous contrister.

Il y a longtemps que je n'ai pas de nouvelles de notre cher et vénérable père Mie. Vous savez combien je suis attaché depuis longtemps à cet homme de Dieu. Ce sont là des sympathies qu'on efface difficilement. Veuillez bien lui dire mille choses affectueuses de ma part ainsi qu'aux autres Pères du Séminaire. Je suis avec respect et attachement, bien révérend Père, votre très obéissant serviteur. Albini O.M.I. » *(Missions 1939, pp. 92-94)*

2 mars 1839. Missions. « Lettre du p. Bernard. La mission de Saint-Mitre se présente sous les meilleurs auspices. Cette lettre est consolante, vu les obstacles auxquels on s'attendait.

Lettre de Courtès. Il veut savoir si l'on compte sur lui pour la retraite d'Istres. Il se contentera du p. Bollard (prêtre novice) pour celle de Rognes, mais on pense ici que ce prêtre ne lui serait d'aucun secours. » *(EO 20, 62)*

4 mars 1839. Du p. Albini au F. Ferrand, la dernière lettre qu'il ait écrite… « Mon très cher Frère Ferrand, Il est bien temps que je vous écrive après plus de quatre mois que nous ne nous sommes ni vus ni embrassés. Cependant je ne vous ai jamais oublié et nous parlons souvent de vous, soit avec M. le Supérieur, soit avec le Frère Pierre qui attend toujours les graines qu'il a demandées, nommément la semence d'aubergines et des pommes d'amour *(des tomates).*

J'ai reçu par le dernier voyage de François les deux excellents gâteaux avec le tendre pigeon que, de concert avec notre bon et cher père Mouchel, vous avez bien voulu nous envoyer. Je ne cesse de remercier le Seigneur des progrès qu'on m'a dit que vous faites dans l'art de cuisinier, cela sert aussi bien pour l'utilité de notre Congrégation que pour la sanctification de vous-même, le faisant comme vous le faites, dans des vues toutes pures et surnaturelles. Chemin faisant, je ne doute pas que vous ne vous appliquiez sérieusement à devenir parfait religieux par la pratique constante de nos saintes Règles, autant que vos occupations peuvent vous le permettre.

J'ai su dans le temps que le bon Dieu vous a visité par une infirmité de quelques jours. Je me suis réjoui de votre prompte guérison. Il n'en est pas ainsi de moi qui, malgré le soin particulier que l'on

prend de ma chétive charpente, suis toujours un gros convalescent sans pouvoir presque sortir de ma cellule, si ce n'est le matin pour aller dire la sainte messe dans notre chapelle intérieure. Dieu soit béni et loué infiniment, puisqu'il le veut ainsi. Notre Révérendissime Père Supérieur Général vient de m'écrire et me charge de faire part à tous les membres de notre famille que les Pères du Continent font un feu roulant contre le diable par un grand nombre de missions, qui toutes ont été suivies d'un succès prodigieux dans les divers diocèses qu'ils ont parcourus ; il se plaint de la pénurie des novices et il nous conjure de beaucoup prier afin que le bon Dieu daigne envoyer de dignes ouvriers dans sa vigne. N'oubliez pas de dire de ma part mille choses très affectueuses au R.P. Mouchel, ce modèle de patience au milieu des tracas de votre bâtisse, et surtout tenez-moi présent dans vos ferventes prières ; je vous promets de vous rendre la pareille. Enfin, recevez les salutations cordiales de tous nos Pères de Vico et croyez-moi toujours comme par le passé votre très affectionné en Jésus-Christ. Albini O.M.I. » *(Missions 1939, pp. 94-95)*

7 mars 1839. Dassy. Telmon. « Lettre au p. Dassy pour lui dire franchement que sa neuvaine est à refaire. J'ai dit au p. Telmon d'écrire au p. Courtès qu'il me paraît convenable qu'il soit de la retraite d'Istres. » *(EO 20, 63)*

8 mars 1839. A Bellon « son bon fils ». « J'ai une vieille dette à payer, mon cher p. Bellon, que je serais bien tenté de devoir encore, du moins jusqu'à ce que ton cœur t'inspirât de la réclamer. Ce n'est pas que je sois un mauvais payeur, mais j'ai le malheur de tenir à ce que le vrai titre de créance soit exhibé de façon que je ne puisse pas douter de sa légalité, et ce titre à mes yeux n'est pas une lettre jetée au hasard à la poste pour remplir une formalité, mais le sentiment qui inspire de ne pas vivre au-delà des mers et séparé de son père sans conserver de lui et souvenir et affection. Un bon fils, qui sait sur quoi compter en connaissant le cœur de son père, fait la part de ses occupations, de ses dérangements, et il se garde bien d'exiger, comme pourrait le faire un indifférent, que chaque lettre ait sa réponse exacte à point nommé. Il écrit quand son cœur le lui inspire et, content du bonheur qu'il procure à son père, il écrit encore quand l'occasion s'en présente, sachant bien qu'avant de recevoir une lettre de lui, son père lui a répondu dans le fond de son âme par un redoublement d'affection qu'il lui manifestera plus tard.

C'est ce que je fais aujourd'hui, mon cher fils, tout en me plaignant de votre silence trop prolongé. Vous avez pu croire que je ne vous avais pas répondu par oubli ou par indifférence. Si vous l'avez pensé, vous m'avez fait tort, car précisément le retard que j'avais mis à vous répondre vous rappelait sans cesse à mon esprit, de manière à ce que mon cœur exprimât toujours un sentiment d'affection pour vous. Il me semble que malgré la distance votre âme eût dû l'entendre. Mon Dieu, me disais-je souvent, je n'ai pas encore écrit à mon bon Bellon ! Ce cher enfant en sera peut-être contristé ! Oh ! il sait combien je l'aime ; il excusera mon retard… je vais écrire…mais une autre affaire, un dérangement survenait, et ma lettre restait au croc. Mais ainsi ne récriminons pas, et recevez, mon cher fils, cette lettre comme l'expression de mon affection paternelle et une preuve que je ne saurais vous oublier, quelque éloigné que vous soyez de moi. Je vous bénis et je vous embrasse. » *(EO 9, 104-105)*

8 mars 1839. A Courtès. « Le p. Telmon a dû t'écrire ce que je pense sur le projet de retraite à Istres. Nul doute que ta présence y soit très utile. Il n'y a que l'article de ta santé qui doive te retenir, et sur ce point tu es le seul juge compétent. Adieu. Je n'ai que le temps de t'embrasser. « *(EO 9, 105-106)*

12 mars 1839. Icosie, c'est Alger. « On a découvert une pierre monumentale à Alger qui prouve incontestablement que cette ville a été bâtie sur mon Icosie. Je n'avais point demandé moi-même ce titre lorsque je fus élevé à l'épiscopat. C'est la Propagande qui me le choisit… » *(EO 20, 68).*

13 mars 1839. Guibert, Honorat, Martin… « Lettre de Guibert. Il est satisfait de l'application et du succès de ses élèves, mais il réclame d'avance un sujet de plus pour l'année prochaine. Il n'aura pas moins de 130 à 140 élèves.

Lettre du p. Honorat. Il est très satisfait de la mission de Castillon (du Gard ?). Dès le second jour, il a fallu faire des exercices séparés pour les hommes et pour les femmes, l'église étant trop petite pour contenir les deux sexes.

Lettre du p. Martin. La mission de Simiane (Basses-Alpes) va très bien. Je puis vous annoncer dès ce jour que cette mission sera une des plus consolantes de cette campagne. Il faut lire toute cette lettre que je n'ai pas le temps de transcrire. Mais ce qui fait horreur, c'est le passage suivant de cette même lettre : Nous travaillons sur les brisées de l'horrible Vachon. (On se rappelle que ce malheureux ne fit profession que dans l'intention d'apostasier, ce qu'il ne tarda pas d'exécuter.) A l'époque du Jubilé, il avait prêchaillé ici avec quelque succès, on ne se doute pas de sa sacrilège apostasie. Si vous désirez avoir quelque nouvelle récente de ce monstre, vous saurez, d'après une lettre que vient de recevoir M. le curé de Simiane, qu'il a été sorti l'autre jour d'un cabaret dans la paroisse où il avait été curé, porté par quatre hommes qui allèrent lui faire cuver son vin chez lui. Il s'est présenté aussi chez les protestants et ceux-ci n'ont pas voulu de lui. On ne peut pas tomber plus bas.

Je recueille volontiers dans cette même lettre du p. Martin ce qu'il dit du p. Magnan. « Je trouve que le p. Magnan a beaucoup gagné depuis que je l'avais quitté. Il parle avec beaucoup de facilité et intéresse bien son auditoire, surtout dans les sujets familiers… Nous nous réjouissons tous les jours de le voir associé à notre œuvre, et vous nous avez traités en père en nous procurant ainsi tout à la fois l'utile et l'agréable. »

En rapportant ce que m'écrit le p. Martin sur le malheureux Vachon, j'aurais dû rappeler qu'il fit ses vœux le même jour que le p. Albini, le 1er novembre 1824. C'est bien le cas de dire *unus.. (l'un sera pris, l'autre laissé)* mais aussi ce fut le sacrifice d'Abel et celui de Caïn. » *(EO 20, 70…72)*

14 mars 1839. « Lettre du p. Bernard. La mission de Saint-Mitre, quoique difficile, donne de grandes consolations. On a déjà confessé toutes les femmes, et elles valent des hommes. On espère beaucoup des filles, elles se sont fait inscrire pour la congrégation. On a un tiers des hommes, le maire en tête. Les pénitents se sont assemblés chez le prieur et ont décidé de se rendre, c'est ce qu'ils ont fait. Tout ira bien grâce au bon Dieu. » *(EO 20, 72)*

21 mars 1839. Billens reste à vendre. « Lettre de M. Wuilleret, conseiller d'Etat du gouvernement fribourgeois. Il m'envoie une lettre de change de 800 francs, il me rend compte de mes affaires. Son avis serait que je vendisse séparément tous les morceaux de terre, puis les meubles, et enfin le château de Billens. » *(EO 20, 78)*

22 mars 1839. « Lettre du p. Courtès *gementes et flentes* comme il lui arrive souvent. Il me demande le p. Telmon pour faire avec lui la retraite de Rognes. Lettre de Bise. Messe au Calvaire à l'association de N.-D. des Sept Douleurs. Il y avait beaucoup de monde. J'ai félicité l'assemblée. » *(EO 20, 79)*

23 mars 1839. Dassy, Mille. « Lettre du p. Dassy pour m'intéresser à la souscription en faveur de l'hospice de L'Osier. Il réclame sa neuvaine. Hélas, je n'ai pas osé lui envoyer encore la lettre par laquelle je lui annonce qu'il n'a pas réussi et qu'il faut la refondre, s'il veut que je l'autorise à l'imprimer.

Lettre du p. Mille, on ne peut plus intéressante sur la mission qu'il vient de faire à Lalley. Tous les habitants sans exception en ont profité, et la presque totalité de Saint-Maurice en Trièves. Toute la brigade de gendarmerie, etc. Un seul homme restera aussi mauvais qu'il était et cet homme est le curé. Les pp. Mille et Bermond se rendent à Tallard pour y visiter les missionnés et leur faire faire leurs pâques. » *(EO 20, 80)*

24 mars 1839. Telmon, Dassy, Bernard. « Retour du p. Telmon de la retraite qu'il vient de donner à Istres avec le p. Courtès. Il en est revenu très satisfait. Il y a eu de 6 à 700 communions. Rien de plus commun que d'avoir trouvé des hommes et même des jeunes gens qui ne présentaient pas matière à absolution. Deux entre autres étaient inconsolables jusqu'à verser des larmes pour avoir juré une fois en rêvant.

Lettre au p. Dassy. Elle roule principalement sur sa Neuvaine à N.-D. de l'Osier dont il m'a envoyé le manuscrit. Je lui dis la vérité avec quelques, ou pour mieux dire, sans ménagements. Le p. Dassy a un trop bon esprit pour ne pas prendre en bonne part les observations que je suis obligé de lui faire sur un travail qui porte les traces de la précipitation.

Le p. Bernard arrive de son côté, de retour de la mission de Saint-Mitre qui a été bien, quoique quelques hommes aient résisté à la grâce. 200 se sont convertis sincèrement, il doit en rester une centaine qui se sont aidés comme les autres à préparer l'emplacement de la croix. 300 femmes ont gagné la mission. On ne s'attendait pas à cela. Un seul homme faisait ses pâques dans ce pays-là et un très petit nombre de femmes. » *(EO 20, 80-81)*

27 mars 1839. « Lettre du curé de St-André (Marseille). Il est enchanté du changement opéré dans sa paroisse par la mission des Aygalades. Cependant il demande une mission pour St-André, car il a compté encore plus de cent hommes qui ne viennent pas à l'église. » *(EO 20, 81)*

29 mars 1839. Problèmes de Courtès. « Courtès m'écrit pour la troisième fois. Il se serait épargné cette peine et à moi celle de le contraster, s'il avait pris avec lui le p. Magnan pour la retraite de Rognes. Le p. Bernard est aux Aygalades, le p. Telmon est engagé ailleurs. Je lui ai répondu que je n'ai que le p. Magnan à lui donner. » *(EO 20, 82)*

Pâques, 31 mars 1839. Long retour sur sa vie. *Mgr de Mazenod vient d'apprendre qu'on prépare un mémoire contre lui.* « J'aurais préféré que cet avis me fût arrivé deux jours plus tôt. C'était un aliment de semaine sainte, une fleur de Golgotha et non point un sujet de méditation pour la solennité du jour. Mais après tout, tous les jours sont bons pour participer aux ignominies de la croix que nous devons porter chaque jour à la suite du Sauveur. Je remercie ce bon Maître de la conduite de sa Providence à mon égard. Quoique je me sente très peu porté à l'orgueil, peut-être que le démon aurait fini par me tenter de ce vice détestable en me représentant trop vivement le peu de bien que j'ai pu faire et dont, grâce à Dieu, jusqu'à présent je n'ai jamais eu la pensée de m'attribuer la gloire. Eh ! bien, le bon Dieu prend les devants, il permet que les hommes ne me sachent gré de rien, au contraire qu'ils dénaturent

mes intentions et qu'ils les calomnient, quand ils ne peuvent se refuser à l'évidence des actions qui parlent.

Mais si je me croyais invulnérable du côté de l'esprit, en ce sens que j'ai toujours regardé comme folie de s'attribuer le moindre mérite du bien que l'on est en position de faire, je n'en dirai pas autant du côté du cœur. Sur ce point, je ne suis pas exempt de reproches. J'ai cru qu'il m'était permis de me complaire dans un sentiment que je me persuadais être légitime, conforme à notre nature primitive et dont il me semblait que Notre Seigneur Jésus-Christ, modèle de toute perfection, nous donnait l'exemple. J'ai eu quelquefois la témérité de me dire que je comprenais l'amour que Dieu avait pour les hommes, qu'il aime chacun selon son mérite sans détriment d'aucun. Nourrie de ces pensées, mon âme était pour ainsi dire béante, ouverte, se dilatant à mesure qu'elle rencontrait un aliment à ce sentiment dont elle avait comme l'instinct.

Dans mon illusion il me semblait qu'à l'imitation de Dieu, j'aurais pu aimer tous les hommes, sans qu'il en fût un seul qui pût se plaindre de me donner plus d'affection que je ne lui en donnerais. Je sentais en moi quelque chose qui ressemblait à l'immensité, et un fond de justice et d'équité qui me répondait d'une répartition proportionnée au mérite et à la réciprocité de chacun d'eux. Voilà ce qui explique le dévouement de ma vie pour le service et le bonheur du prochain. Je renonçai aux douceurs de la vie privée et m'arrachai violemment aux embrassades de la tendresse maternelle, personnifiée surtout dans la personne de mon aïeule dont j'étais l'idole, et après avoir préludé par quelques œuvres de charité auprès des malades et des prisonniers, j'embrassai l'état ecclésiastique parce que dans cet état seulement je pouvais réaliser ce que mon cœur m'inspirait de faire pour le salut et par conséquent pour le bonheur véritable des hommes.

Jusque-là, rien ne me détrompait de mon illusion. Je ne rencontrais que des cœurs droits, sensibles même aux avances de ma charité. C'est ainsi qu'au séminaire, directeurs et élèves, maîtres et condisciples me donnaient des témoignages non équivoques de reconnaissance pour l'affection qui me portait à les prévenir en toute rencontre et à leur prouver que je les aimais. Cela explique l'espèce de surintendance qu'on me laissait exercer sur la santé de tous mes pères et frères, quoique je n'aie jamais eu le titre ni à proprement parler les fonctions d'infirmier. M. Emery lui-même, qui n'avait jamais voulu écouter personne sur l'article de sa santé, souffrait sans répugnance, je dirai plus, avec complaisance et reconnaissance que je m'occupasse de lui, et l'on sait si, dès les premières atteintes de la dernière maladie qui nous l'enleva, je sus profiter de cet ascendant qu'il avait permis à mon cœur de prendre sur lui. Je puis dire que pendant les cinq ans que j'ai passés à St-Sulpice, je voguais à pleines voiles dans cette mer de charité sans y avoir rencontré un seul écueil

Mes premiers pas dans la carrière que le bon Dieu m'avait fait la grâce, dès mon bas âge, de m'inspirer d'embrasser furent dirigés par ce sentiment prédominant dans mon âme. Je refusai au vénérable pontife qui me consacra prêtre de demeurer avec lui en qualité de son grand vicaire et de son ami, ce sont les expressions dont il se servait lorsqu'il daigna me faire cette proposition. Le saint jour de Noël 1811, jour mémorable pour moi, puisque c'est celui où il me fut donné d'offrir pour la première fois le saint sacrifice de nos autels, je refusai d'acquiescer à une marque si touchante de sa bonté, pour n'être pas détourné de la vocation qui m'appelait à me dévouer au service et au bonheur de mon prochain que j'aimais de l'amour de Jésus-Christ pour les hommes.

Ce fut encore ce sentiment qui détermina mon choix lorsque de retour à Aix, l'évêque de Metz, alors administrateur du diocèse, me demanda ce que je voulais faire. Il n'y eut pas un cheveu de ma tête qui

songeât à se prévaloir de ma position sociale pour laisser entrevoir des prétentions que tout le monde à cette époque eût trouvées raisonnables. *Elegi …(J'ai choisi d'être mis de côté dans la maison de mon Dieu),* c'était ma devise. Elle est tracée sur un petit dessin que je fis faire étant au séminaire, qui exprime parfaitement le secret de mon cœur. Mes armoiries placées sur le manteau de président à mortier de mon père détaché et négligemment jeté sur un banc de pierre, le mortier et la couronne renversés, une croix de bois et une couronne d'épines surmontant ces armes à la place des ornements auxquels je témoignais de renoncer, en les foulant pour ainsi dire aux pieds. Voilà la véritable expression du secret de ma vocation.

Je répondis donc à Mgr l'Evêque de Metz que toute mon ambition était de me consacrer au service des pauvres et de l'enfance. Je fis ainsi mes premières armes dans les prisons et mon apprentissage consista à m'entourer de jeunes enfants que j'instruisais. J'en formai un grand nombre à la vertu. J'en vis jusqu'à 280 groupés autour de moi, et ceux qui encore aujourd'hui se maintiennent fidèles aux principes que j'eus le bonheur d'inculquer dans leurs âmes et honorent leur foi dans les rangs de la société ou dans le sanctuaire, soutiendront longtemps, soit à Aix, soit dans les autres lieux où ils se sont dispersés, la réputation que cette congrégation s'était justement acquise tant que je pus lui donner mes soins.

Eh ! bien ce double ministère contribua à me soutenir dans mes illusions. Je ne rencontrai parmi ces pauvres prisonniers que je secourais spirituellement et temporellement, et parmi ces enfants qui me regardaient comme leur père, que des âmes reconnaissantes, des cœurs pleins d'affection qui répondaient parfaitement à la charité tendre que j'éprouvais pour eux. Ils m'aimaient au point que plusieurs mères me disaient qu'elles ne sauraient en être jalouses, tant ce sentiment leur prouvait la bonté de leurs enfants, mais qu'en vérité, ils m'aimaient plus qu'elles, leurs propres mères.

Tout contribuait de la sorte à me persuader qu'il était impossible que l'on ne m'aimât pas. Et dans la disposition de cœur où je me trouvais toujours, c'est-à-dire ne voulant de mal à personne, désirant de faire du bien à tous, et me sentant prêt à accorder mon affection à tous ceux qui sauraient l'apprécier, je n'aurais pas compris qu'il pût se trouver un seul homme qui, en me connaissant, voulût me nuire ou seulement me contrister. Douce mais trompeuse illusion d'un cœur trop aimant ! Je ne voyais pas le défaut de ce sentiment trop naturel. Je le voyais si peu que je m'en serais glorifié, comme je me félicitais, dans le secret de mon âme, de le posséder.

Cependant le temps arriva où il me fallait reconnaître que tous les hommes ne me ressemblaient pas. D'abord je ne rencontrai que des petites jalousies dont j'étais bien dédommagé par l'enthousiasme du dévouement populaire qui se manifesta énergiquement dans plusieurs occasions et, entre autres, lors de la maladie qui me mit à deux doigts de la mort, et quand je fus porté en triomphe de la Métropole à la Mission par une foule qui voulait me venger d'un outrage qu'elle croyait que j'avais reçu. Ma voix seule put calmer son courroux. Bonne ville d'Aix, plût à Dieu ne fussé-je jamais sorti de tes murs. J'aurais consumé ma vie à la sanctification de tes enfants, de tout ton peuple, et je n'aurais recueilli que des consolations en retour de mon dévouement ! Mais que serait devenue la parole que nul n'est prophète dans son pays. Il fallait qu'elle se vérifiât cette parole, si ce n'est dans mon pays natal, du moins dans celui que je fus forcément obligé d'adopter.

C'est à Marseille que je devais rencontrer toutes les amertumes qui m'ont fait expier le charme de mes premières années passées si délicieusement dans les douceurs d'un amour réciproque avec tout ce qui m'entourait et de l'empire exercé par mon cœur sur tous les cœurs d'une grande population

reconnaissante et dévouée. Que dis-je, d'une grande population ! Et tous ces pays que j'avais évangélisés dans l'espace de neuf ans que je consacrai aux saintes missions ! En fut-il un seul qui ne me donnât en retour du bien que je lui procurais et du dévouement avec lequel il me voyait sacrifier mon existence et l'on peut dire ma vie pour le ramener à Dieu, les preuves de la plus sincère reconnaissance.

Marseille seule vit avec indifférence ce service insigne rendu par la Congrégation que j'avais fondée à trois de ses paroisses les plus pauvres et les plus populeuses pendant la grande mission que nous donnâmes de concert avec d'autres missionnaires étrangers qui firent apparemment plus de bruit sinon plus de fruit dans les beaux quartiers de la ville. Nos travaux passèrent inaperçus au centre des habitants de St-Laurent, des Grands Carmes et de St-Victor. Je ne m'épargnai pourtant pas. Sans doute que nos bonnes gens ne furent pas insensibles aux efforts de notre zèle, non, ils n'y furent pas insensibles et ils nous l'ont prouvé pendant le cours de notre ministère, mais il faut croire que le reste de la ville renonça à la solidarité de la reconnaissance, car moins de trois ans après, tout fut oublié et je fus accueilli comme un étranger envahisseur, quoique j'arrivasse les mains pleines de bénédictions et l'esprit rempli de projets inspirés par la grâce, tous plus utiles, plus avantageux, plus nécessaires les uns que les autres pour le bien spirituel et le bonheur de cette cité et de tout le diocèse.

Qu'il y aurait de choses intéressantes à dire sur ce sujet ! Mais je m'écarterais de la pensée qui a donné lieu à cette digression. J'ai voulu dire que j'avais excédé dans l'amour que j'avais nourri dès ma plus tendre jeunesse pour mes semblables, que j'avais surtout excédé dans la prétention de mériter en retour des sentiments analogues de la part de ceux à qui je voulais tant de bien, que mon cœur semblait inviter à se faire encore aimer davantage en répondant à mon amour. Quoi que puisse en dire ma raison abusée, ce droit n'appartient qu'à Dieu. Quels que soient les titres qu'elle voudrait alléguer pour prétendre à la reconnaissance des hommes, elle se trompe. Les hommes peuvent avoir tort d'être ingrats, d'être injustes, de ne pas répondre au bien qu'on leur fait ou qu'on voudrait leur procurer, mais moi je ne dois pas me plaindre de ce désordre. Il doit en être du sentiment et de la disposition du cœur comme de l'action et des services. Chacun selon la mesure qu'il a reçue doit, après avoir épuisé ses affections comme ses forces, dire en toute simplicité : *servi inutiles (nous sommes des serviteurs inutiles, nous avons fait ce que nous devions).* Je l'avais toujours pensé vis-à-vis de Dieu et par rapport à ce que l'on fait pour son service, mais il m'a fallu un peu plus de réflexion pour étendre ce sentiment jusqu'aux hommes ou du moins pour y comprendre ce qu'on leur accorde au-delà du devoir strict de la charité chrétienne. En cela même je me trompais.

Si je sens plus que d'autres leurs maux, si mon cœur s'attendrit à la seule pensée de leurs malheurs lorsqu'elle se présente vivement à mon esprit, si j'éprouve un véritable malaise, une douleur quelquefois violente au seul récit d'une catastrophe qui portera la désolation dans une famille à moi inconnue, comme serait par exemple la mort d'une mère qui laisse des enfants dans l'abandon, ou d'un fils ou d'une fille dont la perte précoce déchirera le cœur d'une mère, je ne pourrais pas disconvenir que ce ne soient là des preuves d'une bonté d'âme assez rare, mais c'est un pur don de Dieu, ce sentiment exquis est une conséquence de ma manière d'être, une condition de l'existence que Dieu m'a faite en me constituant ce que je suis et tel que je suis. Pourquoi vouloir que les hommes m'en tiennent compte ? C'est là une récompense trop naturelle d'un don tout à fait gratuit du Seigneur, car quelque pénible que soit cette faculté peu commune, si toutefois il se trouve quelque autre personne qui la possède à ce haut degré, je me félicite de la posséder et je sens un vrai bonheur dans les amertumes mêmes qu'elle me cause. Ainsi renonçons à tout retour, à toute reconnaissance des

hommes, y compter serait d'ailleurs me préparer un chagrin que je m'épargnerai en en faisant d'avance le sacrifice.

Je rends grâce à Dieu de m'avoir éclairé sur ce point par de bien cruelles expériences. Ne m'étais-je pas dit maintes fois dans la vanité de mes pensées qu'après tout, si j'avais tout à coup rencontré tant de personnes qui s'étaient élevées contre moi par l'effet d'une prévention évidemment injuste et coupable, cela tenait peut-être moins à la jalousie et à la haine qu'excitent les conceptions utiles et les réformes salutaires et même nécessaires, qu'à cela seul que l'on ne me connaissait pas. *Et vidi (et je vis que cela aussi était vanité).* N'ai-je pas été méconnu, méprisé, bafoué, calomnié, haï par ceux qui me connaissaient bien ou qui du moins auraient pu me connaître, vivant avec moi, me voyant agir sous leurs yeux, par ceux qui non seulement avaient été les témoins de mon excessive bonté, mais qui en avaient été l'objet, par ceux que j'avais comblé de bienfaits. *Vanitas vanitatum et omnia vanitas…*

Comment se fait-il que j'ai écrit toutes ces choses ? Je me suis laissé aller à ouvrir mon cœur et à exprimer bien faiblement ce que je sens, autrement que je ne saurais jamais le dire. Revenons à notre Journal. » *(EO 20, 83-90)*

2 avril 1839. « Anniversaire du baptême de Tempier, né il y a 51 ans à pareil jour qu'hier. » *(EO 20, 91)*

4 avril 1839. « Lettre du p. Ricard. Il me l'a écrite avant de partir de St-Mitre. Il me dit des choses fort consolantes des dispositions de la majorité de cette population. » *(EO 20, 92)*

5 avril 1839. Qui songe à m'en savoir gré ? « Parmi les affaires de ce jour, j'ai vérifié notre état de situation de St-Lazare. Il résulte que je dois encore sur cette construction l'énorme somme de 145 000 francs. Il me faudra dix ans encore pour amortir cette dette avec les ressources ordinaires de l'église. St-Joseph pèse aussi sur moi de tout son poids. N'importe, cette double opération a réussi au-delà de mes espérances. Qui peut dire le bien qu'a produit déjà l'érection de ces deux paroisses ?

Il semble aux yeux du public inattentif et ingrat que cela coule de source, qui est-ce qui songe à m'en savoir gré ? Cependant je doute qu'on pût citer dans toute la France un second exemple d'une pareille sainte témérité, évidemment inspirée d'en haut. Mais comment le public m'en attribuerait-il le bienfait si ceux mêmes qui m'entourent, accoutumés sans doute à mon dévouement et à mon abandon, n'ont jamais songé à le faire remarquer ? A cet égard, je remercie Dieu du désintéressement qu'il m'accorde, car tout en sentant l'inconvénient de ce silence habituel de tous ceux qui sont autour de moi, qui sont les confidents de mes pensées, les témoins de mes actions et souvent les instruments de mes œuvres, je me résigne à cette disposition de la Providence et n'en provoque pas le changement. Il est des évêques dont les alentours exaltent, préconisent les moindres démarches. Il semble qu'ils craindraient qu'on laissât passer inaperçue la plus petite de leurs œuvres. Ils relèvent leurs paroles, font ressortir leurs bonnes intentions et souvent ils donnent de la valeur par leurs paroles à de bien minces intérêts. *(Exemples cités, les évêques de Bardstown, Belley, Nancy, Alger.)* C'est peut-être le contraste de cette manière d'agir avec les habitudes de mes alentours qui m'a frappé et fixé mon attention au point de me fournir l'occasion d'y réfléchir.

En effet, à l'exception de ma bonne mère dont la tendresse maternelle se complaît quelquefois à citer des traits assez remarquables ou des circonstances intéressantes d'une vie assez dévouée à l'Eglise et au service du prochain pour qu'il s'en rencontre parfois dont on pourrait tirer parti pour l'édification

commune, je ne sache pas que personne se souvienne de rien de ce que j'ai pu faire, dire ou procurer que d'autres fissent pour le bien de l'Eglise, la gloire de Dieu ou le salut du prochain, de rien sur l'ensemble ou les détails de mon administration, de rien sur la direction donnée à un diocèse abandonné, etc. Ainsi il n'y a point de contrepoids pour balancer les atrocités, les calomnies, les véritables persécutions que la haine des méchants, que la vengeance des hommes tarés soulèvent contre moi qui brave leur fureur pour m'acquitter des devoirs que m'impose ma charge, et le stupide public, en attendant que justice me soit rendue par la postérité, ne sait à quoi s'en tenir et s'étonne de ne pas entendre plus de voix repousser ces infamies et préconiser ce qui mérite de l'être.

Je sais qu'un grand nombre d'hommes sensés, capables de juger par eux-mêmes, rendent hommage à mon caractère et à mon dévouement qui s'étend à tous les devoirs de la vie privée et à tous les services de la vie publique, mais la multitude égarée a besoin qu'on l'aide à réfléchir, qu'on fixe son attention sur une infinité de choses qui la ramènerait à des pensées d'édification et d'une juste admiration. Il ne faudrait pas moins que cela pour neutraliser le scandale des insinuations perfides et des absurdes calomnies suscitées par l'enfer pour vilipender la sainteté du sacerdoce et de l'épiscopat.

Il m'en coûte de laisser échapper ces paroles qui pourraient être interprétées comme se ressentant d'orgueil ou de vanité. Dieu m'est témoin que cette pensée est loin de moi. Je parle franchement comme je le ferais d'un autre. Je constate un fait, j'en mesure les conséquences et je me tiens en repos aussi indifférent que si cela ne me regardait pas, adorant en ceci comme dans tout ce qui arrive, la volonté de Dieu qui le permet sans doute pour un plus grand bien » *(EO 20, 92-94)*

10 avril 1839. Pélissier. Mille. « Lettre du p. Pélissier pour lui permettre d'aller essayer de convertir son père à Embrun. Je lui rappelle quelques-uns de ses devoirs auxquels il a manqué en ne prenant pas tout le soin qu'il aurait dû de la paroisse pendant que ses confrères étaient en mission.

Lettre au p. Mille. Je lui reproche de me faire la proposition d'aller courir dans tout le département pour quêter de quoi faire une cloche à N.-D. du Laus. Je tenais qu'après tant de missions qu'il a faites, il se recueillît avec ses frères dans notre sanctuaire. » *(EO 20, 97-98)*

11 avril 1839. A Mille, qui en fait à sa tête. « Il n'y a pas moyen, mon cher p. Mille, de s'en tirer avec vous. Il faut répondre ou s'exposer à vous voir trouver de fort bonnes raisons pour faire à votre tête. Rien de plus édifiant que le commencement de votre lettre. Vous avez prodigieusement travaillé. Vous soupirez après le repos de votre sanctuaire dont vous sentez l'extrême besoin. L'on va croire que, connaissant la nécessité de travailler un peu pour soi après avoir tant fait pour les autres, vous allez rentrer dans la retraite, etc. Point du tout. La conclusion de toutes ces belles phrases, c'est de me demander d'aller courir pour ramasser de l'argent. Il vous en faut pour faire la cloche. Mais pourquoi voulez-vous tout faire à la fois ? Avant de songer à faire la cloche, il faudrait penser à payer le clocher.

Il faudrait sortir une bonne fois de vos petits intérêts de localité, vous rappeler que vous devez avant tout vous occuper du bien de la Congrégation et vous mettre en devoir de lui restituer ce que vous lui avez soutiré pour parvenir à vos fins. Il est dur de payer des intérêts d'un autre côté tandis que ses fonds sont engagés en pure perte. Si vous trouvez des gens indiscrets qui, pour la pièce de vingt sous qu'ils ont donnée, prétendent exiger que vous vous jetiez dans une dépense de cinq ou six mille francs, ne les écoutez pas ; ou s'ils mettent leur bonheur à entendre parler le clocher, placez-y tout bonnement la petite cloche dont on se sert maintenant. Voilà ce que le bon sens inspire, indépendamment des raisons d'un ordre supérieur encore, qui devraient vous détourner d'aller vous dissiper pour des

intérêts purement temporels. Tout cela est bel et bon, mais, selon votre coutume, vous me tracez un cercle magique.

Vous attendrez jusqu'à la fin de la semaine prochaine pour donner à ma réponse le temps d'arriver, parce que vous voulez être à Embrun le 2ème dimanche après Pâques. Je croyais vous avoir déjà fait sentir tout ce qu'a d'inconvénient cette manière de procéder. Qui vous a donné le droit de m'imposer l'obligation de vous répondre tel ou tel jour ? Comment pouvez-vous conclure du retard de ma réponse que je consens à ce que vous me demandez ? Mes idées sont si différentes des vôtres sur la matière en question que vous devriez raisonner tout autrement. Quoi qu'il en soit, comme je tiens plus à un principe d'ordre qu'à toutes les richesses du monde, quelle qu'eût pu être ma pensée de condescendance, si vous aviez agi avec plus de mesure et comme l'obéissance vous le commandait, je me vois forcé de vous intimer de rebrousser chemin et de rentrer dans votre communauté aussitôt ma lettre reçue, tant vous que tout autre qui serait sorti avec vous ou par votre ordre avant d'en avoir reçu ma permission expresse. Ce sera une leçon dont vous vous souviendrez et que vous pourrez rappeler au besoin à tous ceux qui seraient tentés d'agir de la sorte.

Si, la réflexion venant à votre secours, vous ne vous êtes pas hasardé d'entreprendre ce voyage avant d'avoir connu mes intentions et reçu ma lettre, alors, quoique avec une répugnance extrême, avec un dégoût propre à me faire prendre ultérieurement des mesures sévères pour rédimer vexation et ne plus compromettre la régularité et l'esprit propre de la Congrégation, je vous autorise à faire cette triste tournée avec un de nos Pères, le plus lestement qu'il vous sera possible. Vous auriez mieux fait de vous occuper de dresser le p. Pont au ministère qu'il doit exercer dans la Congrégation. Vous n'avez pas su tirer parti de lui jusqu'à présent. Vous en serez le premier puni, car de longtemps votre communauté n'obtiendra pas d'autres sujets. Il n'y a point de Frères disponibles au noviciat.

Adieu, je prie que ma lettre vous trouve encore au Laus. » *(EO 9, 106-107)*

13 avril 1839. Guibert, Magnan. « Lettre du p. Guibert. Détail sur sa situation. Lettre du p. Magnan. Il me rappelle ses peines par rapport à son supérieur local et renouvelle ses instances pour être changé de résidence. » *(EO 20, 98)*

19 avril 1839. Projets de publications. « Lettre du p. Guigues. Il me demande s'ils peuvent promettre d'écrire des articles dans un journal qu'on se propose de faire paraître pour ramener les protestants nombreux du diocèse. Le p. Vincens va retoucher son petit ouvrage ; on veut savoir si je serais bien aise qu'il s'occupât à faire une retraite pour son usage pour prêcher dans les maisons religieuses, ou bien que je lui indique quelque ouvrage à composer, son genre le porte à la preuve. Le p. Dassy va s'occuper à faire un nouveau Mois de Marie. Le p. Gignoux continue ses recherches sur le Rosaire. Le p. Pélissier s'occupe à composer quelques sermons, le p. Baudrand aussi. Le p. Guigues se propose de le fixer à L'Osier pour y faire les fonctions curiales. Ils ont besoin de faire une nouvelle édition de leurs cantiques. Faut-il céder la propriété à M. Baratier (l'imprimeur) ou quel autre parti prendre ? Un autre imprimeur propose d'imprimer *La Gloire du Scapulaire* en très grand nombre d'exemplaires. Quelles conditions lui imposer ? » *(EO 20, 104)*

20 avril 1839. La chapelle de l'Evêché. « Enfin, après une attente de tant de mois, ma chapelle étant finie, j'y ai placé le Saint Sacrement pour la consolation de ma maison. Que le Seigneur répande sur nous sa bénédiction, qu'il nous protège, puissions-nous ne nous conduire que par ses inspirations et

par les conseils de sa divine sagesse que nous irons puiser en sa sainte présence au pied de son tabernacle. » *(EO 20, 105)*

« Lettre de Gibelli. Qu'il soit béni, ce cher enfant, sa lettre repose mon cœur. Quel contraste avec l'infâme dont je viens de m'occuper *(un prêtre d'un autre diocèse, coupable d'abus)*. Saint jeune homme, continue ton œuvre. Edifie avec ardeur, puisque tant de faux frères démolissent le bel ouvrage du Sauveur, sauve les âmes avec zèle puisque tant de prévaricateurs les empoisonnent. Vous tous, mes chers enfants de la Congrégation qui militez sous les étendards de Marie pour la gloire de Jésus, redoublez d'efforts, soyez mille fois bénis de tous les travaux que vous entreprenez dans tant de diocèses pour étendre le Royaume de Dieu et détruire l'empire du démon. Les plus grands ennemis de votre sublime ministère, ce sont les mauvais prêtres, ils travaillent sourdement, eux, à miner l'édifice que vous êtes appelés à soutenir, tandis que vous vous épuisez à réparer les brèches qu'y fait sans cesse l'enfer, ils s'occupent, eux, à saper les fondements ; ô Dieu, je m'arrête, ce Journal n'est pas un traité sur cette matière, mais puis-je refuser à mon indignation, à ma profonde douleur, de laisser échapper quelques plaintes, puis-je m'empêcher de soulager un moment ma pensée en la rapportant sur une famille dont je suis le père et dont le petit nombre de membres qui la composent se multiplient et accomplissent si bien les devoirs de leur grande et sainte vocation. » *(EO 20, 108-109)*

21, 22 et 23 avril 1839. Achat de la Campagne St-Louis. « En rentrant le soir, j'ai trouvé chez moi M. Claman, courtier, qui attache un prix extraordinaire à me voir faire l'acquisition de la campagne de feu M. Bérard. Il a tant insisté sur la convenance et les avantages de cette acquisition que j'ai fini par l'autoriser à traiter avec l'hoirie (les héritiers). Il ne s'agit de rien moins que de cent mille francs. J'ai parcouru tant de campagnes sans en trouver une seule qui me convient, qu'il faut ou renoncer à en acheter jamais, ou se décider enfin pour celle-ci qui convient sous tous les rapports : beau site, beau logement, bel ombrage, distance raisonnable et de ce côté-ci de la ville, apparence d'une grande abondance d'eau, le canal devant traverser la propriété. M. Claman s'est retiré se faisant fort de terminer cette affaire…

M. Claman m'attendait de pied ferme pour me faire signer la convention d'achat de la propriété qu'il m'avait procurée. Je l'ai signée…

Nous avons tous été visiter la nouvelle acquisition. M. Bruat (un des héritiers) a été prévoyant. Les meubles qu'on nous avait tant vantés ne nous étoufferont pas. Il avait loué la maison de campagne au consul anglais pour 1200 francs… Du reste la campagne et sa maison nous plaisent et nous conviennent parfaitement. » *(EO 20, 108 et 110)*

Cette propriété a laissé place à une cité, à qui a été donné le nom de Campagne l'Evêque, dans le 15e arrondissement (nord de Marseille).

22 avril 1839. Des misérables, qui ne marchent pas devant Dieu. « Visite annuelle au premier monastère de la Visitation… Je n'en saurais trop dire sur l'édification que j'ai retirée de cette visite… Je rentrais chez moi rempli de ces douces pensées. Chemin faisant, je rencontrais des misérables qui ne marchaient certainement pas devant Dieu. Ce contraste produisait dans mon âme un mouvement d'indignation et de dégoût que je ne saurais exprimer. L'impuissance d'atteindre un si grand nombre d'âmes qui leur ressemblent, la douleur de les voir se perdre sans qu'il me soit possible de rien faire pour les détourner du vice et les aider à se sauver, me faisaient éprouver une véritable peine, un chagrin d'être pasteur d'un troupeau dont tant de brebis sont étrangères à leur évêque. On pourrait dire

d'elles, *« elles ne sont pas de ce bercail »,* c'est qu'elles n'appartiennent plus à Jésus-Christ. Il ne me reste que la prière, je n'ai d'autre moyen de m'acquitter de mon devoir à leur égard. Ce n'est pas une consolation de dire que tous les évêques en commençant par le pape en sont logés là. » *(EO 20, 110)*

27 avril 1839. Mgr Fortuné. Albini. Courtès. « Anniversaire de naissance de mon oncle. Il entre aujourd'hui dans ses 9I ans, avec la même fraîcheur d'esprit et la même santé qu'il y a vingt ans. Cela nous laisse concevoir l'espoir de conserver longtemps encore ce cher patriarche de notre famille.

Lettre du p. Guibert. L'indisposition du p. Albini n'est pas alarmante. Il viendra sur le continent dès qu'il sera en état de supporter les fatigues de la traversée. L'évêque d'Ajaccio a fait une ordination de 52 séminaristes, dont 28 pour le diaconat. Il y a de quoi faire venir l'eau à la bouche.

Lettre à Courtès. Je lui annonce que je placerai le p. Magnan dans une autre maison. J'insiste pour qu'il se défasse de l'hôpital. Je lui rappelle pour la vingtième ou la centième fois que ce service est antipathique à tous les membres de la Congrégation… » *(EO 20, 112-113)*

29 avril 1839. « Lettre du p. Dassy. Il ne renonce pas à faire son Mois de Marie. Il me demande le manuscrit de sa Neuvaine. Il a recueilli 124 actions en comptant mes dix *(en vue de la construction d'un hospice-abri pour les pèlerins).* Il trouve que le supérieur local de L'Osier ne tient ses assesseurs qu*'ad honores (pour les honneurs),* il ne les consulte sur rien et il ne leur fait part de rien. C'est la méthode qu'ont adoptée les supérieurs locaux. Ils concentrent en eux autorité, administration, finances. Dans leur sphère ils sont maîtres absolus et beaucoup plus indépendants que le Supérieur général qui ne dépenserait pas cent sous sans consulter. » *(EO 20, 114)*

4 mai 1839. « Lettre du p. Guibert. Il me demande de pouvoir venir, si ses occupations le lui permettent, sur le continent pour s'y reposer et éviter l'époque où les fièvres lui sautent dessus en Corse. Il est dans l'admiration de l'habileté du p. Mouchel et du calme qu'il sait conserver au milieu de tous les tracas de la bâtisse du grand séminaire. » *(EO 20, 120)*

9 mai 1839. A Guigues. « Avant de partir pour Digne, mon cher p. Guigues, où je vais faire l'ordination, je réponds à vos questions.

1. Si la coopération au journal catholique ne vous détourne pas de vos occupations obligées, vous pouvez y concourir pour votre part, mais avec discrétion, pour ne pas vous engager de manière à en être gênés. Je ne vois pas qu'il fût si difficile de me soumettre votre travail et si j'en juge par ce que vous avez fait jusqu'à présent, mon avis pourrait vous être utile. Je consens néanmoins que vous livriez votre premier article sans me l'avoir montré, pourvu que, qui que ce soit d'entre vous qui le fassiez, vous le lisiez à vos confrères pour qu'ils fassent librement leurs observations. Vous aurez la bonté de me faire parvenir un exemplaire de la feuille qui aura été livrée au public.
2. Plutôt que de suggérer au p. Vincens le travail auquel il doit se livrer, je préfère qu'il me fasse connaître le sujet vers lequel il serait porté et le plan qu'il se proposerait de suivre, c'est alors que je lui procurerais le mérite de l'obéissance, soit en choisissant entre plusieurs projets, soit en lui prescrivant de se mettre à l'œuvre.
3. J'ai écrit, je ne sais à qui, que j'étais surpris que le p. Dassy voulût s'occuper à refaire un Mois de Marie. Il y en a déjà plusieurs de divers auteurs. A quoi bon s'exposer à ne faire pas mieux ou peut-être moins bien ? Je n'approuve pas ce projet.

4. Je suis loin de vouloir consentir que vous chargiez le p. Baudrand exclusivement du soin de la paroisse. S'il fallait qu'un missionnaire fût fixé à ce ministère, le p. Baudrand ne devrait pas être choisi. Voulez-vous que pour encourager les vocations, on dise dans le diocèse qu'on vient chez nous pour être curé ? C'est le supérieur de la maison qui l'est réellement, il se fait aider par tous les membres de sa communauté selon qu'il juge à propos de les employer ; le mieux serait de faire faire ce service par quartier. Toujours est-il que je ne veux pas qu'il soit dit que le p. Baudrand fait les fonctions curiales à L'Osier.
5. Entendez-vous avec le p. Tempier, qui fait les fonctions de procureur général, pour l'affaire des cantiques.
6. Je n'ai pas eu le temps de lire le règlement de M. Pison, je ne me refuserai pas à seconder son œuvre quand j'aurai pu la juger.
7. J'accorde au p. Baudrand la permission qu'il me demande de *brigitter* 2000 chapelets.
8. Vous avez agi très sagement en n'imitant pas la profusion de Messieurs vos voisins. Il faut faire ce qui est convenable et rien au-delà.
9. Votre opinion au sujet des Frères ne peut être admise dans une Congrégation. Il faut sans doute les éprouver, les bien choisir, mais on ne doit pas s'en passer. C'est au contraire un abus que de faire faire le service par des séculiers, plus encore par des femmes. Ce ne peut être toléré que provisoirement et la dispense à cet égard n'a déjà que trop duré.

Je vous souhaite toutes les bénédictions de Dieu. C.J.E., év. de Marseille » *(EO 9, 108-109)*

Du 10 au 15 mai 1839. Séjour à Digne pour faire les ordinations.

17 mai 1839. Les jésuites à Marseille. « L'établissement des jésuites à Marseille est un des plus beaux jours de mon épiscopat devant Dieu. »

« Lettre du p. Baudrand. Il me demande la permission d'aller voir sa mère et, par la même occasion, il se croit obligé de me dire que les novices sont négligés à Marseille et exposés à une grande tentation d'ennui et de découragement. Je me tue de le dire à notre bon p. Aubert, il ne veut pas en convenir. Que répondre à l'opinion générale ? Ce que le p. Baudrand m'écrit, tous les autres pères et novices le disent. C'est un bien grand malheur. Si je pouvais remplacer le p. Aubert au Calvaire, je l'enverrais à N.-D. de Lumières avec ses novices. Il ne s'occuperait alors que d'eux. » *(EO 20, 131)*

20 mai 1839. Etat alarmant du p. Albini. « Quelle profonde douleur ne dois-je pas éprouver en apprenant que le p. Albini se trouve de nouveau dans un état alarmant. Je ne sais plus que penser. Après le miracle de première guérison, un nouveau danger imminent. Que faut-il faire ? Essayer de faire une nouvelle violence au Seigneur ? L'âme est oppressée, le cœur déchiré. *Dominus exaudiat Que le Seigneur entende ». (EO 20, 133)*

20 mai 1839. De Guibert. Albini est décédé. « Notre bon et digne père Albini est mort ce matin, seconde fête de la Pentecôte, à sept heures. Il semble que Dieu l'eût retiré de sa première maladie, dans laquelle il avait complètement perdu ses facultés, pour lui donner le mérite de faire le sacrifice volontaire de sa vie. Il a conservé sa connaissance jusqu'au dernier moment. Il avait reçu le saint viatique le jour de l'Ascension. Nous n'avons pu le communier depuis ce moment à cause des vomissements fréquents qu'il éprouvait. Il n'a pas été nécessaire de l'avertir que sa fin approchait. Il a vu venir la mort avec le calme, la résignation et la joie d'un bon religieux qui aspire à la récompense.

Nous ne sommes pas frappés de cette mort comme on a coutume de l'être dans ces tristes occasions ; cela vient de l'assurance, qui est une vraie certitude pour ceux qui ont vécu avec lui, que sa bienheureuse âme, en sortant de son corps, a été reçue dans le sein de Dieu. Toute la province de Vico, qui assiège notre église où le corps est déposé, est, non pas en deuil, mais sous l'impression de sa sainteté. Ces jours passés, on lui apporta de huit à dix lieues un enfant malade pour qu'il le guérît. J'ai la conviction qu'il s'opérera des miracles à son tombeau. Nous avions demandé à Dieu sa conservation avec de vives instances, moins pour nous qui savions nous résigner au sacrifice de la séparation que pour cette pauvre Corse, qui avait si grand besoin de cet apôtre. Peut-être dans les desseins de Dieu, il vaut mieux pour nous d'avoir un intercesseur puissant dans le ciel, qu'un missionnaire de plus ici-bas. » *(EO Guibert, 427-428)*

22 mai 1839. Bermond, Rouvière. « Lettre du p. Bermond. Il a traduit la *Vie du Vénérable Paul de la Croix,* il voudrait que je l'autorisasse à la faire imprimer, après l'avoir fait passer par les mains de quelqu'un de nos Pères. Je doute que cette vie fût goûtée. J'examinerai la chose à mon passage au Laus.

Lettre du p. Rouvière. Il est au comble du bonheur de tout ce que le bon Dieu a opéré par son ministère dans les saintes missions. » (*EO 20, 134)*

25 mai 1839. Canonisation de saint Alphonse de Liguori

26 et 27 mai 1839. Le p. Albini. « Le p. Mouchel écrit au p. Tempier une lettre d'affaires. Dans l'enveloppe de cette lettre, un mot écrit en passant nous révèle notre malheur. Le P. Albini ne vit plus pour nous sur la terre, je n'en puis pas douter. Cependant je n'en suis pas informé assez explicitement pour faire part de cette grande douleur à la Congrégation.

Je devrais plutôt invoquer notre vénérable p. Albini que prier pour lui. C'est bien aussi ce que je n'ai pas manqué de faire ; néanmoins je me suis acquitté ce matin d'une dette sacrée en offrant le saint sacrifice pour lui, ce que je réitérerai encore demain et après-demain. » *(EO 20, 134-135)*

27 mai 1839. A Courtès. Des notices sur les défunts. « J'ai fait connaître, mon cher Courtès, ton désir au p.Telmon. Il avait bien quelque répugnance à y obtempérer, mais je l'ai prié de s'y rendre et il l'a fait de fort bonne grâce. Tu peux donc compter sur lui, soit pour la fête de ste Madeleine, soit pour celle de st Louis. Il voudrait pourtant savoir si on célèbre ces fêtes le jour qu'elles tombent ou le dimanche suivant. Tu auras la bonté de le lui faire dire.

J'ai ordonné avant-hier deux prêtres pour la Congrégation, mais ils ne sont encore disponibles ni l'un ni l'autre. L'un est le p. (Lucien) Lagier, frère du Père de ce nom, l'autre n'a pas fini son noviciat (Frédéric Perron). Mais lors même qu'ils seraient propres au service, ils ne sauraient nous dédommager de la perte que nous avons vraisemblablement faite à ces heures-ci de notre bienheureux p. Albini. Les dernières nouvelles m'annonçaient qu'il avait été administré de nouveau le jour de l'Ascension, mais que cette fois il ne fallait plus compter sur la possibilité d'un rétablissement. C'est ainsi que l'homme le plus utile de notre Congrégation, l'homme unique pour le pays qui lui était échu en partage, nous sera enlevé. C'est un sacrifice immense que Dieu exige de nous. Il ne nous reste qu'à nous confondre et à adorer. Cette mort prématurée me rappelle que vous ne m'avez pas envoyé le portrait de Morandini. J'avais trop recommandé qu'on le tirât avant sa mort, pour qu'on ne l'ait pas fait. Dès lors, pourquoi tant tarder de me le faire passer ?

Il est un autre devoir que l'on néglige trop malgré mes réclamations réitérées, c'est d'écrire tout ce que l'on sait de la vie et des vertus de ceux de nos frères qui ont passé parmi nous et qui sont au ciel. Nous n'avons pas une notice complète de tant de prédestinés qui ont illustré et édifié la famille. Cela n'est pas tolérable. C'est pourquoi je me décide de faire un précepte à tous les membres de la Congrégation, pour que, dans l'espace de trois mois, ils m'aient fait parvenir des notes circonstanciées sur chacun de nos Pères décédés. On écrira peu ou beaucoup selon le plus ou le moins de connaissance que l'on aura des individus, mais on dira ce que l'on sait, ce que l'on a entendu raconter à d'autres et ce que l'on pense. Je te charge d'intimer ce précepte aux Pères de ta maison et te prie de te le tenir pour dit à toi-même sans autre avis. Quand j'aurai recueilli tous ces documents, je chargerai tel ou tel Père de rédiger des notices qui formeront la partie la plus édifiante de notre histoire. Déjà le Chapitre avait réglé quelque chose à ce sujet, je le généralise davantage et c'est pour n'être plus obligé d'y revenir que j'en fais un précepte dont je ne dispense personne. » *(EO 9, 110-111)*

29 mai 1839. Albini. Morandini. « Lettre du p. Guibert. Il me donne la nouvelle officielle de la mort de notre père Albini. J'ai transcrit cette lettre dans la circulaire que j'adresse à toutes les maisons de la Congrégation. La mort de notre bien-aimé frère a été celle d'un saint. C'est un bienheureux à ajouter à la communauté de la Congrégation qui est dans le ciel. Grand Dieu, qu'elle est déjà nombreuse et quels sujets nous sont enlevés ! Chose étonnante, je me sens plus résigné que je ne l'aurais cru. Sans doute je dois cette grâce à l'intercession de notre saint frère. Qu'il ait également pitié du pays qui lui était échu en partage, et qui attendait sa conversion de son ministère.

Est-ce pour me tenter dans ma douleur qu'aujourd'hui même on me remet le portrait de notre jeune frère Morandini ? La vue de cet enfant de bénédiction sur lequel s'appuyaient nos espérances pour l'avenir de la Corse, et qui seul dans ma pensée devait succéder au p. Albini dans l'apostolat de ses compatriotes, me fera-t-elle chanceler dans ma résolution de me soumettre humblement à la très sainte volonté de Dieu ? Non, qu'elle s'accomplisse à tout jamais cette adorable volonté et que nos projets soient confondus s'ils n'entrent pas dans les desseins de Dieu, quelque beaux, quelque bons qu'ils nous paraissent. » *(EO 20, 136)*

29 mai 1839. A Mille. Avis de décès du p. Albini. « Le Seigneur, dont les secrets sont impénétrables vient d'enlever à l'Eglise et à la Congrégation notre très cher et vénérable père Dominique Albini. Il a rendu sa belle âme à Dieu le 20 de ce mois, seconde fête de la Pentecôte. Quels que soient les mérites de sa sainte vie et de sa précieuse mort, qui nous font considérer ce bien-aimé frère comme déjà parvenu à la gloire, vous aurez à lui accorder les suffrages que la Congrégation réserve à tous ses enfants lorsqu'ils quittent la terre. Je vous souhaite les bénédictions de Dieu. + C.J. Eugène, évêque de Marseille, sup. gén. » *(EO 9, 111)*

30 mai 1839. A Pélissier, qui n'a pas pris soin de la paroisse de L'Osier. « Mon bon p. Pélissier, vous ne trouverez pas mauvais que je m'acquitte d'un devoir, en vous reprochant en toute simplicité la négligence que vous avez mise dans le service de la paroisse de L'Osier. C'eût été une funeste illusion de croire que vous n'étiez pas tenu à faire ce qui dépendait de vous pour bien instruire les enfants, pour soigner la paroisse comme un bon pasteur doit faire, sous prétexte que vous êtes missionnaire. Sachez bien, mon cher fils, et répétez-le bien haut à tous ceux qui seraient tentés de se prévaloir de ce prétexte pour ne pas se porter avec zèle aux fonctions quelles qu'elles soient qu'on leur prescrit. Il n'y a de contraire à notre Institut que ce qui offense Dieu. Tout le reste est soumis à l'obéissance. Il

n'appartiendra jamais à qui que ce soit dans la Congrégation de raisonner sur le ministère que les supérieurs départissent selon le besoin de la Congrégation ou de l'Eglise. Ce principe est incontestable, et je m'élèverai toujours avec vigueur contre les murmures qui y portent atteinte. Quiconque se les permet est dans l'erreur tant qu'il est dans l'ignorance ; il est coupable lorsqu'on lui a fait connaître son devoir. – Je ne suis pas engagé à ceci ou à cela, a-t-on dit. Blasphème ! Vous vous êtes engagé à tout ce que l'obéissance peut prescrire, et tout ce qui n'est pas péché est de son domaine. Cela n'est pas entendu autrement dans l'Eglise de Dieu, et jamais il n'est venu en pensée à un aucun religieux de quelque Ordre que ce soit, même les Ordres les plus séparés du contact extérieur avec le monde, de se permettre la moindre difficulté quand ils ont été chargés de quelque ministère peu conforme aux fins principales de leurs Instituts. Ainsi à Rome même voyons-nous des paroisses gouvernées par des Dominicains, des Franciscains, des Bernardins même, et je ne sais dans combien de pays, par exemple sur les bords de la mer Noire, les Jésuites sont ou étaient chargés du service des petites paroisses de ces contrées avant qu'on les expulsât de la Russie. C'est à la sagesse des Supérieurs Généraux de juger de l'opportunité de la chose. Tout est dit pour les sujets quand ils ont reçu leur obédience, et ils sont tenus à remplir cette mission avec tout le zèle dont ils sont capables, dès lors qu'elle leur est confiée. » *(EO 9, 112)*

31 mai 1839. A Mille. « Je suis obligé, mon cher p. Mille, de faire quelque changement dans le personnel de nos maisons. Je vous enlève le p. Martin qui sera remplacé au Laus par le cher p. Magnan. Le p. Martin viendra à Aix à sa place. Avant de se rendre dans cette ville, je serais bien aise de le voir à Marseille. Pour cela, il faudrait qu'il partît, ma lettre reçue, parce que je dois m'embarquer dimanche prochain, je veux dire le dimanche 9 juin. Le p. Magnan se rendra au Laus dès que le p. Martin sera arrivé.

Je consens à laisser le p. Pont dans votre communauté, mais c'est à condition que vous ne le négligerez pas. Il faut aller au-devant de lui, il est trop timide pour s'offrir de lui-même pour quoi que ce soit. Il s'agit de former ce sujet pour les divers ministères qu'il aura à exercer ; n'oubliez pas cela et mettez-le en tête des devoirs de votre charge. Je répondrai au p. Bermond ; en attendant dites-lui ainsi qu'au p. Pont que je leur accorde d'indulgencier 2000 chapelets chacun pour le courant de cette année.

J'ai vu votre mère depuis mon retour de Digne. Je l'ai trouvée en bonne santé et dans l'espérance de voir bientôt arriver votre frère.

Adieu, cher p. Mille, vous aurez reçu la circulaire qui vous annonce la fatale nouvelle de la mort de notre vénérable p. Albini. Je profite de cette circonstance pour vous faire connaître la décision que j'ai prise d'intimer le précepte à tous les membres de la Congrégation de me faire passer d'ici à trois mois la note circonstanciée de tout ce qu'ils savent et de tout ce qu'ils ont appris de la vie de tous les membres de la Congrégation que le Seigneur a appelés à lui. Je vous intime à vous-même cette prescription en vous chargeant de la faire connaître à tous les sujets de votre communauté pour qu'ils aient à s'y conformer. Vous tiendrez la main à son exécution. » *(EO 9, 113-114)*

Mai-juin 1839. De Guibert. « Mgr l'évêque, qui a passé plus de huit jours à Vico avec le séminaire, est très satisfait de la communauté ; il m'a dit que, s'il remarquait quelque différence entre les séminaires qu'il a vus sur le continent et le nôtre, elle était toute en notre faveur et qu'il lui semblait voir dans les élèves plus de régularité, de discipline, de modestie qu'il n'en a jamais trouvé ailleurs. Il a assisté à deux examens, dont il a été aussi très content. » *(EO Guibert, 428-429)*

Du dimanche 9 juin à la mi-août, voyage de Mgr de Mazenod, *accompagné de Tempier et d'un domestique. De Marseille à Gênes, « par le bateau à vapeur ». A Turin, chez son ami le chevalier de Collegno. Il est reçu par le roi Charles Albert Ier « qui m'invita à dîner et me plaça à côté de lui ». A Verceil, reçu par l'archevêque. A Biandrate, où repose le corps de saint Serenus, évêque de Marseille de 599 à 614 ; on lui confie une importante relique. Puis Novare, Milan, le Saint-Gothard, Einsiedeln, Fribourg, Tamié. Le 24 juillet, il s'arrête à L'Osier pour la visite canonique, puis le 30 il est à Notre-Dame du Laus. Il est de retour à Marseille peu avant le 15 août. Ce voyage interrompt l'écriture du Journal, qu'il ne reprendra qu'en novembre.*

24 juin 1839. De Turin, à Casimir Aubert. « Ta lettre du 18, mon cher fils, m'a procuré la plus agréable surprise. Je ne croyais pas pouvoir y répondre d'ici, parce qu'il m'est très difficile de me soustraire aux attentions empressées des amis chez qui je suis et que je me trouve au jour de mon départ presque sans m'en apercevoir. Je me bornerai donc à t'accuser réception de ta lettre, d'autant plus que je viens de m'apercevoir que j'ai écrit sur le revers de la feuille, ce qui me fait perdre une page.

Je ne te dis rien de la première partie de ta lettre, quels que soient les reproches amicaux que je suis quelquefois dans le cas de te faire, je sais sur quoi compter ; d'ailleurs la réflexion et les pensées surnaturelles que la foi nous suggère en nous montrant ce que nous sommes devant Dieu, nous aident merveilleusement pour être moins exigeants que le cœur toujours trop humain ne le voudrait.

Il paraît que le p. Reinaud avait témoigné quelque répugnance au p. Tempier pour aller passer les vacances à N.-D. de Lumières ; je pense néanmoins que le séjour de cette habitation rurale ne pourrait que lui être utile pour sa santé. Le travail que lui donnerait la classe qu'il aurait à faire aux oblats (scolastiques) lui servirait de distraction, je pense donc qu'il ferait bien de les accompagner dans cette villégiature. Vous chargeriez quelqu'un du Calvaire de le remplacer aux prisons.

Je ne dois pas vous dissimuler que le plan de l'autel fait par le p. Telmon ne m'a pas beaucoup plu. Je ne pense pas qu'on doive l'exécuter. Faites-en faire plusieurs, parmi lesquels nous choisirons. Je suis ennemi de la précipitation. Je ne tiens point du tout qu'il soit achevé à telle ou telle époque. L'essentiel est de ne pas s'exposer à des regrets tardifs. Pour m'expliquer plus explicitement, je vous dis formellement de ne rien décider que je ne sois rendu sur les lieux. Préparez des plans. Voilà tout ce que j'approuve.

Ce n'est point le p. Semeria qui a eu l'idée de faire graver le portrait de notre vénérable p. Albini, c'est bien moi. Je ne cède à personne les honneurs en cette matière. Moins encore je veux qu'on exécute ce projet pendant mon absence. Voudriez-vous faire le second tome de la lithographie du p. Suzanne ? Mon projet est de faire graver ce portrait par Reynaud ou tel autre aussi habile que lui…

Adieu, mon cher fils, je t'embrasse encore une fois. Tempier se porte bien.

Toute réflexion faite, ce sera le p. Reinaud qui accompagnera les oblats de N.-D. de Lumières. Il en sera le directeur soit pour les études soit pour le spirituel ; bien entendu que le supérieur local pourra confesser ceux qui s'adresseront à lui. Vous enverrez du Calvaire le missionnaire qui devra remplacer le p. Reinaud aux prisons. » *(EO 9, 115-116)*

1er juillet 1839. A Mgr Fortuné. De Novare. « Vous aurez de la peine à croire, mon cher et bon oncle, que je ne puis pas trouver le moment d'écrire, mais c'est à la lettre. Que de choses j'aurais pourtant à vous dire sur notre passage à Biandrate.

Voici une nouvelle preuve, je ne fais que prendre la plume et l'on vient m'annoncer M. le Gouverneur qui m'avait déjà visité hier. Je loge à l'évêché où le cardinal Morozzo me comble d'amitiés, je suis avec lui tout le temps que je ne parcours pas la ville dans sa voiture et avec les prêtres de sa cour. Nouvelle ambassade pour m'appeler chez le cardinal où le Gouverneur m'attend… Je rentre dans ma chambre pour dire vêpres et me coucher. Demain je pars pour Milan à 4 heures du matin et je veux dire la messe avant de me mettre en route. Tempier se porte très bien ainsi que moi. Au lieu de m'encourager pour achever ma lettre, il me presse de dire vêpres parce qu'il veut se coucher. Je vous souhaite donc le bonsoir en vous embrassant de tout mon cœur ainsi que vos connaissances et Cailhol.

Il faut pourtant que je vous annonce que mon passage à Biandrate a été une véritable fête triomphale. Je rapporte avec moi une relique insigne du précieux corps que j'étais venu vénérer ; mais jamais je n'obtiendrai à Marseille le culte triomphal que l'on rend ici à notre saint prédécesseur. »

7 juillet 1839. A sa maman. De Stresa, sur les bords du lac Majeur. « Quoique j'aie chargé nos Marseillais, ma bonne mère, de vous donner de mes nouvelles, je veux profiter d'un moment de repos pour vous écrire directement. C'est peut-être la première fois depuis que je suis parti que j'ai pu me trouver en liberté et la cloche qui annonce la bénédiction ne m'en laissera pas profiter longtemps. Il est impossible de faire un voyage plus agréable que celui que j'ai fait jusqu'à présent. On m'a comblé partout des plus touchantes attentions. Je me réserve de vous le raconter en détail à mon retour ; aujourd'hui je ne vous écris que pour vous donner de mes nouvelles.

Je suis dans une superbe maison de campagne sur le bord du lac Majeur où je me suis arrêté deux jours pour visiter tout à mon aise les îles Borromées et sanctifier le dimanche. Demain lundi, je prendrai le bateau à vapeur à son passage et je me dirigerai vers le Mont Saint-Gothard tournant le dos au Simplon par lequel vous avez passé lorsque vous rentrâtes en France. Il ne faut rien moins que le désir de visiter le célèbre sanctuaire de N.-D. des Ermites (Einsiedeln) pour me décider à faire ce détour, car je me trouve au moment où je vous écris en face des îles Borromées, par conséquent sur la route du Simplon. Vraisemblablement je n'écrirai plus jusqu'à ce que je sois arrivé à Fribourg. De mon côté, dans l'incertitude d'aller à Milan je n'ai pas osé dire qu'on m'adressât mes lettres dans cette ville. Il se trouve ainsi que je suis privé de vos nouvelles depuis Turin d'où je suis parti le 25 du mois passé. J'ai écrit de Novare et de Milan, peut-être écrirai-je encore d'ici, mais comme je ne suis pas sûr qu'on m'en donne le temps, je vous prie d'écrire deux lignes à Marseille pour leur dire que je me porte bien. J'espère que parmi les lettres que je trouverai à Fribourg il s'en trouvera quelqu'une qui me donnera des nouvelles de votre santé. Je vous embrasse en attendant du meilleur de mon cœur. »

Peu avant le 15 août, retour à Marseille

30 août 1839. A Bellon. « Je vous remercie, mon cher p. Bellon, des notes que vous m'avez envoyées sur la sainte vie et la précieuse mort ne notre à jamais regrettable p. Albini. J'espère que nous pourrons faire rédiger sur ces notes et sur celles que d'autres Pères me fourniront des mémoires propres à édifier tous les membres de la Congrégation et tous ceux qui savent apprécier la vertu. Je sens tous les jours plus vivement sa perte, et l'impossibilité où je suis de le remplacer me désolerait, si je ne me disais

que c'est Dieu qui l'a fait. Ce bon Maître connaissait notre impuissance. En nous enlevant l'ouvrier, il a voulu sinon la cessation du moins l'imperfection de l'ouvrage. Je ne puis vouloir autrement que Dieu. Ainsi, quelque combinaison que je fasse, il faut s'attendre à ce que les choses aillent mal, et encore il m'en coûtera des sacrifices bien cruels, car l'œuvre des Italiens à Marseille en éprouvera une si grande secousse qu'il est à craindre qu'elle ne s'en relève pas.

Mais aussi que faites-vous dans votre séminaire ? Sur 130 élèves, pas un pour nous d'un peu présentable ? Est-ce que la race des Morandini est épuisée ? Oh ! saint enfant ! Le Seigneur ne nous l'a montré que pour exciter nos regrets. Ils sont bien cuisants quand on considère le bien que cet être parfait eût pu faire dans sa patrie. Le bon Dieu veut nous conduire par la voie des tribulations. Que sa sainte volonté soit faite ! Puisque vous vous trouvez à Ajaccio, ne m'oubliez pas auprès de notre cher p. Mouchel. Je vous embrasse et vous bénis tous les deux du fond de mon cœur. » *(EO 9, 116-117)*

1er septembre 1839. A Courtès. « Je ne sais si le p.Tempier a répondu à ta dernière lettre, mon cher Courtès. Je profite du moment de la procession pour t'écrire moi-même et pour te dire que dans l'embarras où me jettent d'une part la composition des maisons de Corse, de l'autre la nécessité de t'enlever le p. Magnan, il me sera bien difficile de te donner ce que je voudrais. A la place du p. De Veronico qui t'est si peu utile, je te donnerai le p. Perron, mais comme il n'a pas fini son noviciat, le p. Lucien Lagier le remplacera en attendant. Ce dernier doit s'être déjà rendu auprès de toi. De Veronico peut rester pour suivre les prescriptions de la faculté. Je ne l'envoyais à Lumières que pour se reposer. S'il ne fait rien à Aix, ce sera tout comme ; il peut se dispenser d'aller à Lumières. Ce sera le p. Chauvet qui remplacera le p. Magnan. Celui-ci ira à Lumières pour remplacer le p. Chauvet. Si tu veux faire le pèlerinage de Lumières, tu pourras attendre ton retour à Aix pour y envoyer le p. Magnan.

Je t'aurais répondu, avant de recevoir ta lettre de ce soir, qu'il ne fallait pas s'engager pour l'Avent parce que c'est l'époque des missions. Tu me dis qu'il n'y en a point de demandées. Si tu ne prévois pas qu'on t'en demande, fais comme tu voudras. » *(EO 9, 117-118)*

4 septembre 1839. A Guigues. Constitution de la maison. « Dans le pénible accouchement que les besoins de nos diverses maisons ont nécessité, N.-D. de l'Osier m'a donné sa part de douleur. J'ai enfanté pour cette communauté le p. Guigues, supérieur, le p. Vincens, premier assesseur et admoniteur, le p. Dassy, second assesseur, le p. Kotterer, le p. Pélissier, le p. Pont et le p. Baudrand. Je vous préviens que cette disposition qui se coordonne avec tout ce qui a été réglé pour les autres maisons est irrévocable. Ce serait me désobliger très inutilement que de me faire la moindre observation. La grâce d'état aidera le supérieur local pour tourner, diriger, utiliser, selon le besoin et la capacité relative de chacun, tous les membres de sa communauté. C'est un travail inhérent à sa place et qu'il ne peut négliger sans manquer à son devoir. Le p. Guigues a tout ce qu'il faut pour réussir s'il veut s'en occuper comme d'un devoir essentiel dont il faut s'acquitter dans des vues surnaturelles et par des moyens puisés dans cet ordre de choses.

Je suis très aise que l'ouvrage de notre p. Vincens ait été agréé par M. le Grand Vicaire de Grenoble. S'il faut absolument pour éviter les contrefaçons déclarer le propriétaire, je préfère la seconde rédaction du p. Vincens à la première, c'est-à-dire « propriété des prêtres de N.D. de l'Osier », signé par le supérieur. Peut-être cela ne suffira pas, alors vous suivriez l'avis de l'imprimeur. Si on pouvait s'en dispenser, cela vaudrait encore mieux. Mais je tiens à ce que le frontispice porte « par un prêtre de N.-D. de l'Osier ».

Voyez l'obligation que j'ai imposée de remettre avant l'époque des missions tout ce que l'on sait ou tout ce que l'on a entendu dire de chacun de nos Pères décédés. J'en charge votre conscience *sub gravi* ; car il n'y a plus d'ordre ni de discipline dans la Congrégation, si l'on continue de faire si peu de cas des prescriptions du Supérieur général, et il est de mon devoir de réprimer cette tendance. *« (EO 9, 118-119)*

14 septembre 1839. A Gignoux. « Dieu m'est témoin que j'aurais volontiers donné de mon sang pour calmer votre exaspération. J'en appelle à vous pour ma décharge devant le tribunal de Dieu ; j'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour détourner de vous ce malheur. Je prie Dieu qu'il détourne de vous le châtiment que je redoute pour ceux qui sont infidèles à leur vocation. Je lui offrirais ma vie si je croyais que le sacrifice pût vous préserver de cette perte. » *(EO 9, 119)*

21 septembre 1839. A Guigues. « J'avais exprimé clairement que j'entendais que la pièce qui se trouve au-dessus du chœur demeurât telle qu'elle était pour servir, au besoin, de salle de communauté, ou pour recevoir telle autre destination qui serait fixée quand nous le jugerions à propos. Je m'étais formellement opposé au projet qui avait été suggéré de consacrer cette unique pièce un peu grande de la maison pour en faire des chambres. J'apprends aujourd'hui par ricochet qu'on se met en devoir de faire précisément ce que j'avais repoussé. J'ai de la peine à me persuader que l'on se soit oublié à ce point. Néanmoins, je ne dois pas négliger de vous écrire sur-le-champ pour vous épargner le désagrément de défaire ce que vous auriez construit et la double dépense de la démolition après la construction.

Je ne fais aucune réflexion sur le fait de la construction. Vous aurez à examiner dans votre conscience si vous pouviez commander un travail de ce genre sans me consulter. Quoi qu'il en soit, vous aurez, au reçu de ma lettre, à démolir tout ce qui a été fait et à remettre cette pièce dans l'état où elle était. Elle ne saurait être appropriée que pour devenir salle de communauté, de conférence, etc. Je vous prie de ne pas différer de faire cette opération ; la dépense me touche peu quand il y va du bon ordre.

Je vous ai écrit à la hâte l'autre jour que vous deviez garder le p. Gignoux, mais je vous conjure de faire soigner ce sujet par le p. Vincens. Je vous recommande aussi beaucoup le p. Pont.

Vous n'avez pas oublié que j'ai fait un précepte de me fournir des notes circonstanciées sur la vie et la mort de chacun de nos Pères. Je veux absolument en finir. J'urge pour que tout travail cède à celui-ci. Ce ne sont pas des mots vagues que je demande. C'est un travail réfléchi et propre à la fin que je me propose. Vous êtes en retard à L'Osier. » *(EO 9, 119-120)*

23 octobre 1839. A Courtès. « C'est très bien à MM. les curés de demander les missions en carême, mais les missionnaires ne peuvent pas être partout en même temps. Il faut donc aller d'une paroisse à l'autre depuis le mois de novembre jusqu'à Pâques. C'est à prendre ou à laisser. Puisque tu peux te dédire pour le St-Esprit, retire-toi sans hésiter. Alors tu pourrais aller en mission au mois de décembre et ce serait alors à Alleins que vous iriez, il faut le faire comprendre à M. le curé. D'après ton observation nous remplacerons Mallemort par les Stes-Maries où l'on ira le second dimanche de novembre, charge-toi de l'écrire au curé. La Fare reste en janvier et Lamanon branle au manche puisque cette mission ne pourra avoir lieu qu'autant que la maison de Lumières pourrait prêter un sujet, ce qui n'est pas probable, parce qu'on est engagé dans ce diocèse pour des bourgs de quatre mille âmes. Si Alleins s'obstine à ne pas plus vouloir la mission en décembre qu'en novembre, alors

on irait à la place à Lamanon. C'est à toi à écrire à tous ces curés. Mais au nom de Dieu, tenons-nous-en là et ne revenons plus sur ce qui est fixé.

Dans ta retraite, insiste sur la sainte indifférence qui est la voie royale pour faire la volonté de Dieu. Adieu, je t'embrasse. Tu enverras De Veronico après la retraite pour que je l'occupe ici auprès des Italiens. » *(EO 9, 121)*

23 octobre 1839. A Guigues. Je tiens à l'ordre. « Je persiste à condamner la construction que vous avez faite sans mon autorisation et contre mon gré. Eussiez-vous réussi à bâtir un palais, je tiens plus à l'ordre qu'aux aises, à la beauté, aux richesses. Je ne consentirai jamais qu'un supérieur local se regarde comme le maître de la maison à laquelle il préside et qu'il agisse contrairement à l'esprit et à la lettre de nos Règles, dans l'indépendance du Supérieur Général. Je ne laisse que trop couler bien des choses que mes successeurs ne souffriront certainement pas et ils auront raison. Vous comprenez que mon devoir est au moins de réclamer, quand les choses sont poussées trop loin.

J'ai insisté pour qu'on vous envoyât le p. Pont, il doit être arrivé pour la retraite. Ne méprisez pas ce bon Père, sachez apprécier ses excellentes qualités, il a ce qui manque à bien d'autres. Pour le reste, il se formera, donnez-lui le temps et du secours au besoin. J'autorise tous les prêtres de votre communauté à entendre les confessions les uns des autres pendant la retraite. Je ne le fais guère volontiers, parce que vous avez tels missionnaires que je crois incapables de donner une bonne direction à ceux de leurs confrères qui auraient besoin de conseil.

Les deux diacres sont entrés en retraite. L'un d'eux est venu me voir avant de la commencer pour me témoigner la peine que lui faisait le chagrin de sa famille. Je crois lui avoir donné de bonnes raisons pour l'encourager à vaincre le cri de la nature assez ordinaire que nous avons tous surmonté ainsi que les saints qui nous ont donné l'exemple. Certains personnages sont la plus lourde croix que le bon Dieu puisse m'imposer ; je tâche de la porter de mon mieux. Je ne demanderais que du bon sens pour ces hommes qui ne voient qu'eux dans le monde et c'est précisément ce qui leur manque, ainsi que le cœur.

Je vous souhaite toutes les bénédictions de Dieu pendant votre retraite. Je te recommande d'y traiter les points radicaux de la vie religieuse, afin que chacun se pénètre de ses devoirs. » *(EO 9, 121-122)*

Novembre 1839. Reprise du Journal. « On me reproche d'avoir discontinué d'écrire mon Journal. J'avoue que je ne l'ai pas repris depuis mon retour d'Italie par paresse et aussi faute de temps. Il faudrait que je fusse plus libre que je ne le suis pour donner quelque développement aux événements qui se rattachent au diocèse ou à la Congrégation. Puisqu'on pense que même une simple nomenclature des faits présente un intérêt suffisant aux yeux de ceux qui me poussent de continuer, pour qu'ils y attachent du prix, je vais essayer de m'astreindre à cette gêne, car c'en est une pour moi. » *(EO 20, 145)*

4 novembre 1839. A Guigues. « Priez la Sainte Vierge qu'elle vienne à notre secours, jamais la Congrégation n'a éprouvé une pareille tempête. La mort, l'apostasie et la persécution atroce de ceux qui auraient le devoir de la protéger. Est-ce assez pour crier vers Dieu ? » *(EO 9, 123)*

6 novembre 1839. A l'évêque de Gap.
Au cours des retraites sacerdotales de Gap en 1838 et 1839, on avait fait signer au clergé une pétition pour demander la fondation d'un hospice pour les prêtres âgés au Laus, c'était indirectement demander le départ des Oblats. Le 24 octobre, l'évêque écrivait à Mgr de Mazenod, lui demandant de « trouver dans sa charité quelques moyens recevables d'abréger le terme de la jouissance du Laus ». Voici sa longue réponse.

« Monseigneur, Autant dans le cours ordinaire, des relations de bienveillance réciproque me sont agréables avec vous, autant dans la circonstance présente, j'aurais désiré d'être dispensé de la triste nécessité de venir vous dire que votre lettre, malgré tout ce qu'elle renferme d'expressions pleines de douceur, a singulièrement augmenté la peine profonde que je ressens, depuis que j'ai appris ce qui s'est passé dans les deux dernières retraites pastorales de votre diocèse. Dans cette peine, il me restait une espérance, je me disais que vous étiez le défenseur-né de toutes les œuvres placées sous vos auspices, et je me flattais que vous repousseriez comme elle devait l'être, l'attaque inqualifiable provoquée par une cabale et qui a entraîné par surprise un certain nombre de vos prêtres contre la communauté du Laus.

Les paroles que de votre propre mouvement vous avez bien voulu me donner à moi-même dans votre voyage à Marseille pour m'assurer de vos vues toutes de confiance et de conservation à l'égard de cette communauté ; les témoignages analogues que vous aviez fait parvenir officiellement et par écrit aux membres qui la composent, le langage que vous avez tenu à ce sujet dans plusieurs occasions remarquables, et notamment à Lyon parlant à un curé de mon diocèse, enfin ce qui m'a été rapporté comme venant de votre bouche, par M. Jeancard, chanoine de ma cathédrale, qui a eu dernièrement l'honneur de vous voir de ma part à Gap et à Embrun, tout m'attestait que vous défendriez de votre autorité, essentiellement protectrice du bien, une œuvre qui n'a jamais cessé d'avoir droit à votre protection. J'y comptais d'autant plus qu'outre la parfaite confiance que m'inspirait votre justice, le zèle de votre charge, et ce que la piété d'un Evêque lui fait ressentir pour ceux qui se sont dévoués sans réserve au service de l'Eglise qui les a adoptés, je ne pouvais me persuader qu'il y eût la moindre chance à ce que vous donnassiez suite à ce qui a eu lieu dans les retraites avec tant de scandale pour votre diocèse, vous qui, comme vous me le dites dans votre lettre, estimez que l'affaire dont il s'agit ne doit se traiter qu'entre peu de personnes.

Pourquoi faut-il maintenant, Monseigneur, que je sois condamné à voir, dans l'ouverture que vous me faites, une première concession aux suggestions de certaines gens dont l'esprit si opposé au vôtre voudrait, sans respect pour votre caractère, vous faire consacrer une iniquité révoltante ? Je ne vous fais pas certainement l'injure de croire que vous puissiez jamais devenir, comme on l'entendrait, l'exécuteur inexorable du vœu par lequel on a eu l'audace de compromettre votre autorité ; vous êtes trop sage, trop juste, pour tout dire en un mot trop évêque par vos sentiments, pour en venir là. Votre lettre dit d'ailleurs formellement qu'on ne saurait craindre une semblable extrémité. Néanmoins la proposition qu'elle contient semble une conséquence directe du vœu dont je parle et, en tendant au même but, elle n'a pu produire en moi que la plus douloureuse surprise. Ce sentiment si pénible dont je ne saurais me défendre, vous ne trouvez pas mauvais, j'espère, que je le confie à votre délicatesse comme une plainte arrachée à l'âme d'un de vos collègues qui s'attendait à des communications plus consolantes et mieux méritées.

Vous me demandez, Monseigneur, de trouver quelques moyens recevables d'abréger le terme de la jouissance, c'est-à-dire de fixer l'époque où la communauté du Laus cesserait d'exister. Je ne puis que

vous répondre à cet égard que je ne connais aucun moyen qui me permette de fixer une semblable époque. Quand cette communauté fut canoniquement établie par vos prédécesseurs, aucun terme ne fut mis à sa durée. Il fut bien entendu alors que le local qu'elle occupe, ainsi que le service de l'Eglise avec le titre de desservant, leur était accordé sans esprit de retour. Il s'agissait de former, non un établissement temporaire, mais un établissement stable et perpétuel, autant que les choses de ce monde peuvent l'être. Jamais je n'aurais accepté les propositions qui me furent faites par l'autorité ecclésiastique, et par le propriétaire de la maison, si la communauté n'eût pas été fondée définitivement et pour toujours. L'acte canonique d'institution, d'accord avec toutes les paroles qui furent prononcées dans cette circonstance, interdisait une supposition contraire à un établissement perpétuel. Il y a plus, un écrit de M. Peix, propriétaire, portant que le local avait été acquis ainsi que tout le domaine en dépendant « dans l'intention d'en faire une maison de retraite pour les vieux prêtres, ou d'en faire don à quelque Congrégation religieuse qui pût desservir l'église et faire revivre la dévotion du saint lieu », les dispositions connues de cet excellent homme, et ce qu'il dit au supérieur du Laus dans les derniers moments font croire que sa pensée était, en faisant par son testament le curé son héritier, d'investir de son droit celui des membres de la communauté existante qui serait chargé de la cure, laquelle, d'après la convention passée en sa présence avec l'Ordinaire du diocèse devait toujours échoir à un de ces Messieurs.

Il est vrai qu'un bail souscrit par moi et par celui qui cédait la maison et ses dépendances n'assure légalement la jouissance que pour vingt-neuf ans, mais cet acte ne fixait pas dans notre pensée commune une époque où la communauté devait se retirer. Cela avait été si bien compris ainsi, qu'il avait été d'abord convenu qu'on passerait le bail pour 99 ans, et que ce ne fut que sur la décision erronée d'un homme de loi consulté par moi (sa réponse est encore entre mes mains) qui me dit qu'un tel contrat ne pouvait se faire, que je proposai de réduire le bail à 29 ans. On s'arrêta à ce parti en se promettant réciproquement que la convention serait renouvelée à chaque expiration, si, ce qui paraissait plus probable alors, une disposition testamentaire ou autre n'avait déjà auparavant transféré la propriété aux missionnaires qu'on appelait en ce moment pour desservir le sanctuaire.

Vous voyez, Monseigneur, que les vrais titres de la communauté du Laus ne sont pas ceux de gens qui se mettent au service d'un diocèse pour un temps donné. C'est un établissement perpétuel que l'on a formé, et que, sans manquer à la foi des traités, on ne pourrait détruire qu'autant que ceux qui en font partie auraient mérité par leur conduite de perdre votre confiance. C'est là la condition de toutes les fondations de ce genre. Elles sont toutes protégées par la possession qui crée pour elles un vrai droit devant l'Eglise. Je violerais la justice si, sans avoir à m'en plaindre, je renvoyais, parce que cela serait à ma convenance, les Jésuites ou les Capucins de mon diocèse, quand même rien n'eût été stipulé avec eux. La communauté du Laus ne peut être traitée avec moins d'égards après vingt ans d'une existence si justement acquise par tant de services rendus au diocèse.

Vous n'aviez pas, Monseigneur, d'autres sentiments vous-même, lorsque par vos ordres votre secrétaire écrivait au supérieur du Laus la lettre suivante : « Vous aurez sans doute appris maintenant le projet de Mgr notre Evêque relativement à un établissement diocésain qu'il se propose de créer, je dois vous dire qu'à la suite d'une longue conversation que j'ai eue avec Sa Grandeur dans laquelle je lui exposai toute la peine que j'éprouverais s'il avait le dessein de vous contrarier dans son diocèse, il m'a chargé de vous dire qu'il n'avait nullement cette intention, que votre œuvre était infiniment chère à son cœur, qu'il vous aimait et vous estimait trop pour pouvoir rien entreprendre qui fût de nature à vous alarmer. Il y aura du travail pour tous, m'a-t-il dit encore, et lors même que ces Messieurs du Laus seraient douze on pourrait encore les utiliser tous pour le bien du diocèse. »

C'est en se reposant sur ces paroles si formelles et sur d'autres semblables que les missionnaires du Laus ont continué avec le même zèle leur ministère si profitable aux âmes. Je ne veux pas parler cependant de la reconnaissance qu'on leur doit, ni de la confiance que leur accordent les fidèles ainsi que tant de bons prêtres et que vous leur avez accordée jusqu'à présent vous-même, ni du scandale qui résulterait immanquablement de la destruction de leur communauté et qui déjà, sans leurs soins généreux autant qu'édifiants, aurait éclaté d'une manière déplorable. Je me bornerai à dire qu'il est impossible d'admettre qu'il y ait d'autres œuvres qu'il faille élever sur leurs ruines. Il est sans exemple dans l'Eglise qu'on détruise une communauté qui est ce qu'elle doit être pour donner sa place à une autre. Les Jésuites s'établissent à côté des Dominicains, ceux-ci à côté des Franciscains, les Rédemptoristes à côté des Lazaristes, etc. ; mais aucun n'est sacrifié à l'autre, les droits acquis sont toujours respectés. Sans cet esprit de conservation, rien ne serait stable là où le bien doit aider le bien préexistant et jamais le détruire. Je souhaite donc sincèrement que le Seigneur bénisse vos œuvres, mais quand je serais intéressé d'affection dans la question, je regarderais leur succès comme scandale s'il devait être acheté au prix de la destruction d'une autre œuvre sainte qui a sur elle la bénédiction de l'Eglise catholique.

J'espère, Monseigneur, que les raisons qu'on vient d'exposer succinctement et qui pourraient être corroborées par tant d'autres que les bornes d'une lettre ne me permettent pas même d'indiquer auront assez de force auprès de vous pour vous faire sentir combien est inconciliable avec la délicatesse et l'équité le projet par lequel on voudrait, sous l'apparence du bien, surprendre votre religion.

Agréez l'assurance du respectueux attachement avec lequel je suis, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur. + C.J. Eugène, Evêque de Marseille » *(EO 13, 136-140)*

Du 9 au 17 novembre, *visite à Marseille du Duc d'Orléans, fils aîné du roi Louis-Philippe. Longs développements dans le Journal. Le Mémorial de Lagier s'y attarde aussi.*

19 novembre 1839. « Lettre du p. Guigues qui m'annonce ce que je sais déjà, c'est-à-dire les apprêts de l'odieuse apostasie de l'insensé Gignoux. Il lui a écrit pour lui défendre de monter à l'autel et il a eu grandement raison. Je lui avais écrit moi-même pour l'inviter à venir à Marseille, afin d'essayer de le faire rentrer dans son devoir. La lettre par laquelle Gignoux me fait part de son projet criminel est un tissu d'extravagance et de folie. Ce n'est pas la première fois que je m'étais aperçu qu'il y avait quelque chose de dérangé dans son cerveau ; mais pour le coup c'est le *nec plus ultra* de la démence. Il n'y a que cela qui puisse l'excuser de péché et de quel péché ! Nous verrons ce qu'il aura fait.

Lettre du p. Lucien Lagier, toute bonne, pleine d'excellents sentiments. Elle est écrite de N.-D. du Laus.

Lettre du p. Courtès. Il a voulu aller aux Saintes-Maries de la Mer pour y donner la mission avec le p. Bernard. Le lendemain de leur arrivée, la mer en furie a dépassé les digues, le pays en émoi a invoqué le ciel, on a fait la procession à laquelle on a porté le saint bras. Le fait est que le courroux des flots s'est calmé et que la mer est rentrée dans ses limites. On ne peut rien dire encore de la mission dans ce pays où la plupart des habitants viennent à l'église trois fois l'an.

Lettre de Mgr l'Evêque de Gap. Je ne l'ai pas ouverte, tant je redoute d'y rencontrer quelque nouveau sujet de trouble et d'inquiétude. Quelle monstruosité ! Un évêque suscite une si atroce persécution

contre une Congrégation qui fait tant de bien depuis vingt ans dans le diocèse qu'il est venu gouverner. Je n'ai pas le courage d'entamer le récit de ce tas d'infamies. On en retrouvera les détails dans notre correspondance. » *(EO 20, 159)*

21 novembre 1839. « J'ai consacré aujourd'hui le nouvel autel de l'église du Calvaire, je l'ai dédié à la Sainte Vierge et à saint Joseph. » *(EO 20, 160)*

22 novembre 1839. « Lettre du p. Guigues. Il me demande du secours à grands cris. Il me confirme l'apostasie de l'indigne Gignoux.

Lettre de Guibert. Nouvelles instances pour la maison de Vico. A quelle épreuve me mettent tous ces bons Pères. Cela n'est pas raisonnable. J'ai écrit à l'abbesse des Clairistes pour que sa communauté vienne à notre secours en priant Dieu pour la Congrégation si fort éprouvée. C'est la meilleure réponse que je puisse faire aux réclamations indiscrètes de nos Pères. » *(EO 20, 161)*

23 novembre 1839. A l'Abbesse des Clarisses. « Je vous remercie, ma bonne mère, de votre attention. Je profite de l'occasion que vous me fournissez pour vous prier de prescrire à votre communauté de recommander spécialement à Dieu la Congrégation de nos missionnaires qui souffre dans le diocèse de Gap une cruelle persécution. Je ne dis le motif qu'à vous ; il ne faut pas en donner connaissance à vos Sœurs. Les sujets manquent, il est impossible de remplir tous les ministères que la Congrégation embrasse. La mort du saint Père Albini a entièrement démonté les missions en Corse. Nous sommes obligés de laisser échapper un grand nombre de missions dans les divers diocèses que la Congrégation évangélise. Bref, c'est un temps d'épreuve, nous avons besoin du renfort de vos prières pour repousser le démon à qui le bon Dieu a laissé prendre quelque puissance pour semer l'ivraie dans le champ et dévaster l'héritage du père de famille. Je vous explique les choses pour que vous en parliez au bon Dieu avec confiance. Je m'unis d'avance à vos prières et vous bénis ainsi que toute votre communauté. » *(EO 13, 140)*

« Lettre au p. Guigues. A défaut de missionnaire, je ferai mon possible pour lui envoyer un prêtre de mon diocèse pour l'aider dans une mission. » *(EO 20, 161)*

24 novembre 1839. A Dassy. « Je crois que tu feras bien de me faire passer ta Neuvaine par le bon Meyer ; je te la renverrai par la diligence à moins qu'il ne se présente quelque occasion. Le Père Général des Carmes m'a adressé les réponses à tes différentes questions. Je trouve que tu devrais te borner là, car il n'y a pas de raison pour que cela finisse si tu écoutes tous les épilogueurs de France. Toute réflexion faite, je consens que tu fasses examiner ta Neuvaine par le p. Guigues et par le p. Vincens que je charge de cet examen scrupuleux. Vous ne m'avez pas envoyé un seul exemplaire du petit ouvrage du p. Vincens.

Bien loin de donner l'approbation au projet de construction, je l'ai hautement blâmé, mais tout était fait. Je ne me suis point payé des raisons que l'on m'a alléguées et je me suis décidé de faire démolir ces constructions à ma première visite. C'est beaucoup que je ne l'aie pas ordonné tout de suite, les choses fussent-elles, autant qu'on le prétend, à la convenance de la maison. Par cela seul qu'on l'a fait sans me prévenir, il faudrait la détruire. On s'est douté que je savais ce désordre par toi, quoique je n'en aie rien laissé connaître et, bien loin de t'en cacher, tu dois soutenir, non seulement que tu as usé de ton droit, mais que tu as fait ton devoir. A la vérité, on a prétendu que tu en as été enchanté après

coup, ce qui n'exempterait pas encore de reproches ceux qui se sont permis une telle infraction aux Règles. » *(EO 9, 123-124)*

A Gignoux. « Votre apostasie vous constitue en état de péché mortel. Votre désobéissance à l'injonction que je vous avais faite de vous rendre auprès de moi est un acte d'insubordination coupable qui aggrave encore votre crime. S'il vous restait encore le moindre rayon de lumière céleste, vous comprendriez l'énormité de votre faute et vous vous abstiendriez vous-même de monter à l'autel jusqu'à ce que vous l'eussiez expiée, mais comme il est à craindre qu'un homme qui a dépassé toutes les bornes soit aveuglé au point de franchir encore ce pas, il est de mon devoir sous le double rapport de votre supérieur et de votre évêque (car je pense que vous n'avez pas oublié que je suis votre évêque en vertu de l'acte d'excorporation donné par Mgr Arbaud le 6 mars 1833, qui vous constitua sujet de l'évêque de Marseille) de vous arrêter dans cette voie sacrilège ; c'est pourquoi je vous intime par la présente l'ordre de vous abstenir de célébrer les saints mystères jusqu'à ce que j'aie jugé que votre repentir est sincère et que le scandale énorme que vous venez de donner est suffisamment réparé. Vous pouvez en attendant vous retirer dans votre famille pour y pleurer votre péché.

Puisqu'une lettre aussi fraternelle que celle que je vous avais écrite à la première nouvelle de votre égarement, n'a produit aucun effet sur votre cœur, je n'essaierai pas d'ajouter d'autres expressions que celle de la profonde douleur que votre conduite m'inspire. » *(EO 9, 124)*

« Messe au Calvaire pour leur fête de la Présentation. Réunion très édifiante par le nombre et la dévotion des fidèles.

Lettre de l'insensé Gignoux. J'ai réuni chez moi quelques Pères de la Société pour leur faire part des écarts de cet homme et leur soumettre la lettre d'interdit que je lui adresse. Ce malheureux a brûlé ses vaisseaux. Il a dû se rendre auprès de l'évêque de Gap pour vendre la Congrégation comme Judas vendit son maître. La circonstance est toute pareille. Les Pharisiens, les prêtres et je voudrais bien ne pas être forcé d'ajouter le grand prêtre de Gap sont assemblés et ne cessent de comploter pour écraser cette pauvre communauté du Laus, dont ils convoitent les prétendues richesses, ils tiennent conseil en quelque sorte permanent pour trouver quelques moyens pour parvenir à leurs fins. (Lisez sur cela les lettres du p. Mille et celles de l'évêque de Gap).

Un traître se présente pour leur livrer sa mère par toutes les calomnies que son cerveau creux et son détestable cœur lui ont fait inventer. C'est un incident remarquable qui aggrave la situation. En faut-il davantage pour reconnaître l'auteur de toute cette horrible trame qu'il est impossible de qualifier. Fourberie, méchanceté, hypocrisie, abus de pouvoir, haine, jalousie, cupidité, injustice, cruauté, ingratitude, tout se trouve réuni dans cette persécution inattendue. Dieu ne prendra-t-il pas en main la cause de l'innocence et de la vérité ?

Je l'ai lue, cette nouvelle lettre de l'évêque de Gap. Toutes les raisons alléguées dans la mienne en réponse à sa première lettre paraissent n'avoir fait aucune impression sur ce prélat, prévenu, injuste et sans délicatesse, il me demande tout bonnement mes titres à la possession de la maison du Laus ; j'ai à considérer ce qu'il me reste à faire. Je ne suis pas décidé à me rendre à cette injonction insolente. Je possède parce que je possède, je lui en ai dit plus qu'il ne fallait pour faire reculer toute âme qui aurait les premières notions de la délicatesse, les premiers principes de justice. S'il veut en savoir davantage, qu'il m'attaque. » *(EO 20, 161-163)*

26 novembre 1839. « M. Mourgues, préfet des Hautes-Alpes, est venu me voir. Il partage toutes mes pensées au sujet de l'affaire suscitée par l'évêque à la communauté du Laus. Il connaît bien M. Martel (vicaire général de Gap) qu'il qualifie comme il le mérite. Le préfet soutient que M. Peix, en laissant la propriété du Laus au desservant, c'est la personne même du desservant qui possède et doit posséder la propriété. » *(EO 20, 163)*

27 et 28 novembre 1839. Lettres diverses. « Lettre du p. Bernard. Il paraît que leur mission des Saintes-Maries n'a pas été donnée dans un temps favorable. Les habitants sont à une grande distance et ne peuvent se rendre aux exercices sans de graves inconvénients à cause de la grande quantité d'eau qui inonde toute la contrée.

Le p. Aubert se chargera d'écrire au p. Honorat qu'il peut compter sur le p. Viala à qui je vais écrire de se rendre à Lumières.

Lettre à Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orléans en lui envoyant le mémoire au Roi au sujet de la nouvelle cathédrale à construire à Marseille.

Lettre du P. Mille. Il m'apprend le passage de Gignoux à Gap et son séjour au Laus. Il voudrait l'excuser à cause de sa folie, cependant il ne lui a pas permis de dire la messe et bien il a fait. Il demande si dans la circonstance présente lui, Mille, doit aller en mission ou garder le sanctuaire. » *(EO 20, 164)*

Du 29 novembre à la mi-décembre, Mgr de Mazenod accompagne, à Gémenos, les derniers moments du cardinal de Latil, archevêque de Reims, puis célèbre les funérailles.

1er décembre 1839. Accident de voiture. « En partant de Gémenos, ma voiture versa à la sortie du portail et nous devons à Dieu des actions de grâces d'en avoir été quittes pour quelques contusions. Le retard qu'occasionna la fracture de la voiture me fit manquer l'office du Calvaire auquel je devais assister le soir. » *(EO 20, 171)*

Décembre 1839. De Guibert. De Calvi. « J'avais prié le p. Tempier de vous exposer la nécessité où je me suis trouvé de venir joindre Mgr l'Evêque dans sa visite pastorale, qu'il ne pouvait continuer à cause de la maladie de son Grand Vicaire, qui est encore convalescent en ce moment. Vous connaissez la position de ce pauvre diocèse. Il faut ici que nous fassions un peu de tout. J'ai pensé que vous ne désapprouveriez pas que j'eusse répondu à l'appel et au désir de Mgr l'Evêque. Certes il y a du bien à faire dans la visite d'un diocèse dont les paroisses n'ont pas vu le premier pasteur depuis 25 ou 30 ans. Nous allons, faisant le catéchisme, examinant des prêtres, les encourageant, leur donnant quelques conseils. Plusieurs sont bien dignes de compassion et ont péché jusqu'ici par ignorance. Je retrouve de nos élèves dans un grand nombre de paroisses et là, la religion commence à refleurir et les choses ont pris un nouvel aspect.

Toute la ville de Calvi est en mouvement pour obtenir qu'on ne lui enlève pas un vicaire que nous lui avons donné il y a à peine un an et que Monseigneur voulait envoyer dans une succursale. Cette visite est une marche triomphale. Nous sommes sans cesse escortés par des populations entières. Ces témoignages de respect pour le premier pasteur sont un signe de la religion du peuple dans ce pays. Je gagne beaucoup dans ces courses, qui sont tout apostoliques, car j'acquiers du diocèse une connaissance qui m'est utile et même nécessaire dans la direction du séminaire. Je pourrai signaler à

nos élèves, d'une manière plus certaine, les écueils qu'ils doivent éviter et toutes les réformes qu'ils ont à faire en arrivant dans les paroisses. » *(EO Guibert, 430)*

12 et 13 décembre 1839. Missions. « Retour du p. Bernard venant de la mission des Saintes-Maries, la saison était peu favorable pour donner une mission dans une localité où les habitants sont à une si grande distance de l'église ; les pluies excessives ont ajouté aux difficultés en inondant la Crau. Le résultat a été aussi satisfaisant que possible. Tout ce qui habitait dans le pays s'est rendu aux invitations de la grâce en commençant par le juge de paix et le maire, les douaniers, etc.

Le p. Martin m'avait écrit de sa mission de Dauphin (Basses-Alpes) des choses ravissantes.

Lettre du p. Telmon rendant compte des commencements de la mission d'Alleins. Il voudrait un coutumier uniforme pour toutes nos missions. Il a raison. Ce coutumier avait été fait, il fut emporté et l'on n'y a plus suppléé. La mission va à merveille.» *(EO 20, 177-178)*

15 décembre 1839. « Lettre du p. Mille ; nouvelle infamie des Messieurs de Gap. M. Martel lui écrit en style d'huissier, Callandre et Chabran s'en font les porteurs ; ces forcenés menacent ; les expressions répondent aux sentiments. » *(EO 20, 178-179)*

19 décembre 1839. A l'évêque de Gap. « Monseigneur, Lorsque vous m'avez écrit pour me demander de hâter le terme de la jouissance de la maison de Notre-Dame du Laus, j'ai été dans une sorte d'impossibilité de comprendre qu'une demande pareille pût m'être adressée par l'Evêque du diocèse où la communauté qu'on veut expulser n'a cessé de faire le bien. Je m'affligeais de voir que vous vous prêtassiez à un vœu de destruction dirigé contre une œuvre sainte dont vous êtes le protecteur-né et que l'Eglise en l'approuvant et son prédécesseur en l'adoptant avaient consacrée à la plus grande durée possible, et recommandée à votre bienveillance. J'espérais toutefois que les raisons que je vous donnais en réponse à votre lettre feraient sur vous une impression décisive aux yeux de la justice comme de la religion.

J'invoquai la foi des traités ; je disais que par le consentement réciproque de l'autorité ecclésiastique et du propriétaire du local d'une part, et de moi de l'autre, l'établissement du Laus avait été fondé pour être perpétuel, que je n'aurais jamais accepté à une autre condition les propositions qui me furent faites, et que si le bail ne pouvait stipuler que pour vingt-neuf ans, ce fut l'effet de l'erreur d'un homme de loi. Car on m'avait offert de le passer pour quatre-vingt-dix-neuf ans. Qu'au surplus, ce n'était là qu'un titre légal qu'on était convenu de renouveler à chaque expiration si auparavant on n'avait pourvu d'une manière définitive à la perpétuité de l'œuvre fondée, mais qu'en réalité la convention de confiance garantissait cette perpétuité.

J'en appelai donc, non à la loi civile qui ne pouvait connaître que la convention écrite dont le terme était encore éloigné, mais plutôt à l'équité toute puissante dans la conscience d'un évêque. Je me rassurai sur votre parole donnée que je rappelais et j'étais d'autant plus loin de penser qu'après cette réponse l'affaire pût jamais prendre un caractère litigieux que votre propre lettre disait formellement vouloir éviter : « Autant qu'il est en moi, disiez-vous, j'éloigne et j'éloignerai toujours de cette affaire toute façon litigieuse et irritante pour les cœurs. Cette pensée sera toujours infiniment loin de mon esprit, ou plutôt elle n'y sera jamais. Pourrait-elle nous convenir à nous qui, dans la position où la Providence divine nous a placés, devons surtout et avant tout donner l'exemple du désintéressement et maintenir la concorde entre les frères. C'est le langage que j'ai tenu en toute rencontre. »

Quel a été mon étonnement lorsqu'après mon explication sur le droit de la communauté, je reçus une lettre dans laquelle vous me demandiez la convention avec M. Peix, me disant à ce sujet, en me faisant entendre, que vous vouliez examiner jusqu'à quel point elle était légalement parlant un obstacle à vos desseins.

Certainement il est naturel que vous connaissiez la convention, mais la manière dont vous me la demandez suppose que vous la considérez comme le seul titre que j'aie à faire valoir ; d'où il résulte ou que vous n'avez pas cru ce que je vous ai dit du traité de confiance, ou alors vous me faites la plus cruelle injure qu'un Evêque puisse recevoir d'un de ses collègues et que le traité de confiance qui lie l'honneur et la conscience et qui a toute autorité entre honnêtes gens ne vous paraît d'aucune importance, parce que le loi civile ne les garantirait pas, et alors, c'est à vous-même, Monseigneur, que vous feriez injure, c'est à votre caractère sacré que vous manqueriez. Vous souffrirez que votre frère dans l'épiscopat vous parle avec cette franchise évangélique entre vous et lui. Il n'a pas eu l'intention de vous blesser, il espère encore au contraire qu'il suffit de vous présenter ces observations pour que votre piété et votre zèle avertis vous empêchent de commettre une injustice qui est loin de votre cœur, mais qui serait criante si, profitant de ce qu'on découvrirait quelque nullité légale dans la convention écrite, ce que d'habiles jurisconsultes ont décidé n'être pas, vous cherchiez à enlever à la communauté du Laus la position qu'elle occupe.

On dit que vous avez le projet de faire juger la question par le Gouvernement, mais est-ce là ce qui convient à un évêque ? Est-ce au bras séculier que vous livreriez une communauté qui n'a cessé de bien mériter de l'Eglise ? Je ne puis le croire, car ce ne serait pas là le moindre scandale des temps présents, outre que ce serait démentir votre parole donnée. C'est d'ailleurs comme particulier que j'ai traité dans le bail avec M. Peix, propriétaire, et entre moi et ceux qui se porteraient même sans fondement pour les ayants cause de M. Peix. Ce ne serait pas le Gouvernement qui serait compétent, ce seraient les tribunaux à qui je n'ai pas recours moi-même, mais qui seuls, si l'on veut que le scandale soit à son comble et retentisse dans toute la France, pourraient me forcer d'abandonner le local sur lequel j'ai droit comme ils le reconnaissent assurément. J'ai cru devoir accompagner de cette déclaration l'envoi que je vous fais d'une copie ci-incluse de la convention avec M. Peix.

J'espère que ce que je vous dis sans détour, mais non sans une profonde douleur, sera compris par vous dans un sens favorable à la communauté que je défends, maintenant que vous êtes éloigné des obsessions fatigantes de certains individus et que vous voilà sur le point de devenir le pasteur d'un autre troupeau *(il vient d'être nommé à Auch).* Je vous avoue qu'en apprenant cette circonstance, j'ai cru que vous vous désisteriez d'un projet qui ne peut plus avoir pour vous le même intérêt, et qui, s'il était suivi pour être accompli pendant le reste du temps de votre juridiction, deviendrait tout à fait inexplicable. La communauté du Laus n'a pas mérité assurément d'être ainsi poursuivie par vous au-delà de votre épiscopat.

Veuillez recevoir, Monseigneur, avec le même sentiment de charité que je vous l'adresse, le langage que le zèle de la justice m'inspire, examinez-le dans votre conscience aux pieds de votre crucifix, pesez les conséquences de toute cette affaire au poids du sanctuaire, et nous nous réunirons aussitôt dans une même pensée d'équité et de conservation. Que si par malheur il en était autrement, ce ne serait pas sur moi que retomberait, ni devant Dieu, ni devant les hommes, la responsabilité du scandale public. Mais non, la charité de Jésus-Christ triomphera, la paix sera rendue à une communauté que vous estimez et qui en ce moment même ne répond aux coups qu'on lui porte que par les fruits de salut qu'elle produit par ses travaux au milieu de vos ouailles.

J'espère encore de vous ce retour à une bienveillance que votre cœur épiscopal ne peut refuser à des ouvriers évangéliques qui n'ont jamais cessé de vous être dévoués, et je suis avec un respectueux attachement, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

P.S. Je profite de l'occasion pour me plaindre à vous de la descente que trois prêtres envoyés par votre Grand Vicaire ont faite à Notre-Dame du Laus pour y porter au p. Mille une sommation (avec menaces) de donner la convention sans me laisser, après m'avoir écrit à moi-même pour cet objet, vingt-quatre heures entre la demande reçue et la réponse à faire. Vous jugerez de ce défaut de respect envers moi et de cette indélicatesse. Au reste, ce n'est là qu'un incident entre mille dans cette déplorable affaire. » *(EO 13, 141-144)*

19 décembre 1839. Instruction en provençal. « Messe à l'œuvre de la Bienfaisance pour y confirmer les enfants qu'on y élève. Instruction en provençal, fort du goût de tous ces messieurs qui sont convenus qu'on ne doit pas parler autrement à des enfants dans cette position. » *(EO 20, 180)*

21 décembre 1839. « **Lettre de Mgr l'évêque de Gap.** Nouvelle duplicité ! Il prend la précaution de me prévenir que le ministre a été informé de notre affaire par le préfet des Hautes-Alpes, comme si nous ne savions pas que lui-même et toute sa clique l'en ont entretenu. Il voudrait décliner l'odieux qu'il sent bien peser sur lui. Nous ne prendrons pas le change là-dessus.

Lettre du p. Bise. Il m'expose sa position Il voudrait ne pas être exposé à donner de son abondance et qu'on lui laisse le temps de préparer les sujets qu'il doit traiter. Ses observations sont justes, pourquoi n'y fait-on pas droit sur les lieux ? Je tâcherai d'y pourvoir autrement. » *(EO 20, 180)*

23 décembre 1839. 48 Oblats. « Le conseil de la Congrégation s'est assemblé chez moi pour juger de l'admission à la profession du p. Perron et du Frère Roux. Ces deux sujets ont été admis à l'unanimité. Leur oblation aura lieu un de ces jours ; ils auront les numéros 82 et 83. Hélas ! Satan a criblé cette famille si redoutable à l'enfer, et il n'en a pas moins passé que dix-sept qui ne se sont pas trouvés de poids ni de mesure. Ils sont tombés avec la paille. Dieu veuille que ce ne soit pas pour être brûlés. Outre ces dix-sept, huit autres pour de bonnes ou faibles raisons ont été dispensés, ce qui fait un total de vingt cinq à déduire de 82. Restent 58 dont dix ont déjà reçu la récompense due à leur persévérance. Effectif réel sur la terre, 48 dont 41 prêtres, trois oblats dans les ordres inférieurs et quatre Frères convers. Tel est le personnel de la Congrégation en fin décembre 1839. » *(EO 20, 182-183)*

24 décembre 1839. « Lettre du p. De Veronico. Il me fait connaître l'impossibilité où son bégaiement le met de pouvoir faire la prière du soir. Je suis fâché que le p. Courtès n'ait pas compris ce qu'est cette infirmité. Il aurait épargné à ce pauvre enfant bien des chagrins. » *(EO 20, 183-184)*

II. Documents et commentaires

1. Mgr de Mazenod, Evêque et Supérieur général

- **L'horaire quotidien d'un évêque**

« Prière du matin, oraison, messe, action de grâce, petites heures, Ecriture sainte, lecture spirituelle, Vêpres, Complies, chapelet, adoration, Matines et Laudes, prières du soir, examen. Je calcule de 4 heures et demie à cinq heures. Plus, assez fréquemment, presque tous les jours, l'administration du sacrement de confirmation, ce qui peut prendre un jour dans l'autre encore une heure. Voilà donc près de six heures pour les exercices spirituels.

Que reste-t-il pour l'étude quand on est toute la journée à la merci de tout le monde ? Cependant il faut trouver le temps de la correspondance, il faut consacrer deux ou trois heures du mardi de chaque semaine au Conseil diocésain, le dimanche presque tout entier à l'église.

Il n'est pas facile de classer les moments propres à chaque occupation. Si je pouvais me coucher à dix heures, je me lèverais à cinq heures, mais il est plus souvent près de minuit que de onze heures quand je me couche. Fixons donc le lever à 5 heures et demie. Soyons à la chapelle un quart d'heure après pour y faire l'oraison, dire la messe, faire l'action de grâces et réciter les petites heures. Il sera toujours près de huit heures quand je sortirai de la chapelle. Comme on me fait toujours perdre du temps pour attendre mon triste déjeuner, je monterai chez moi au lieu d'aller au salon à manger et j'attendrai qu'on me porte mon café en m'occupant à la lecture de la Ste Ecriture.

Si je pouvais me flatter qu'on ne forçât pas ma porte jusqu'à dix heures, j'expédierais bien des affaires, écrirais bien des lettres, mais l'expérience m'a appris qu'il se rencontre tous les jours des gens bien pressés, et qui n'entendent pas raison. Cependant il faudrait trouver le moyen de n'être pas forcé jusqu'à cette heure-là. De là au dîner, plus de repos.

Après dîner, quelques instants avec la famille, puis il faudrait s'évader de la maison pour travailler ailleurs. Autrement les visites recommencent et ne finissent plus jusqu'au soir. » *(EO 15, 285-286)*

- **Un mandement de carême riche d'expérience pastorale**

Pour son mandement de carême 1839, Mgr de Mazenod ne part pas des grands principes, mais de l'expérience de sa première année d'évêque de Marseille. Au cours des visites pastorales effectuées tant dans les paroisses de ville que dans les bourgs et les villages, ce fut pour lui une joie, une consolation, écrit-il, d'avoir été partout bien accueilli comme le premier pasteur de son peuple. Consolation aussi de trouver des églises bien tenues. Il laisse deviner que c'est, pour lui, le symbole d'une communauté chrétienne en bonne santé. Il en profite pour saluer « le zèle et le dévouement des prêtres », contre lesquels ne s'est élevée aucune plainte. Ce fut plutôt le contraire…

Plus particulièrement, il se réfère à la mission qui vient d'avoir lieu aux Aygalades, alors banlieue rurale de Marseille, et il en souligne les heureux résultats. La mission « a prouvé jusqu'à l'évidence que, parmi les peuples des campagnes, ceux-là même qui, étant les plus voisins de notre ville épiscopale, sont parmi les plus exposés à la contagion de tant de mauvais exemples qu'on y rencontre à chaque pas, tiennent cependant à notre sainte religion du fond de leurs entrailles, qu'ils sont tous catholiques de cœur ». « Puissiez-vous avoir de nombreux imitateurs ! »

Il en vient ensuite à des aspects plus sombres. « Si nous considérons ce qu'il en est de cette immense population agglomérée dans une ville où viennent refluer tous les genres de corruption, nous ne pouvons nous défendre des plus désolantes pensées… Il existe parmi nous une multitude qui, livrée à la plus honteuse ignorance de la religion, vit sans frein au gré de ses passions. Ce sont des hommes dont le cœur endurci demeure insensible et aux sollicitations de la grâce et à la vertu des exhortations et à la puissance des exemples. » Cependant, « plus favorisé que beaucoup d'autres pasteurs, nous connaissons dans notre troupeau bien des âmes qui cherchent avant tout le royaume du ciel et sa justice… Un nombre considérable d'adorateurs en esprit et en vérité qui professent hautement leur foi et l'honorent par la pratique de toutes les vertus chrétiennes, qui fréquentent pieusement nos églises, qui approchent souvent des sacrements et embrassent avec un zèle pur de tout motif terrestre toutes sortes de bonnes œuvres. »

Après avoir rappelé la « multitude d'enfants » que le Seigneur lui a confiés, il ajoute : « Nous les aimons tous avec les sentiments de la plus pure charité… Ah ! si nous pouvions espérer de toucher leur cœur par nos dispositions et les faire venir au Seigneur… » L'insistance finale est sur l'observance du dimanche, trop souvent profané « dans les ateliers et dans les champs, dans les rues et sur les places publiques, par les pauvres tentés par l'appât du gain ou plutôt intimidés par la crainte de l'abandon du riche, et par les riches qui font dépendre de cette condition criminelle le salaire du travail de tous les jours. On dirait en considérant la dureté, l'injustice, l'impiété de ces maîtres qui tyrannisent, qui torturent la conscience des malheureux qui attendent d'eux leur pain quotidien, que fiers de leur opulence, ils ont juré dans leur orgueil de faire cesser tous les jours de fête consacrés au Seigneur… » En toute fin du mandement, et alors seulement, sont mentionnées les règles du jeûne et de l'abstinence. *On est loin du langage très formel et théologique de beaucoup de mandements de carême de l'époque. Il y a très peu de citations en latin. On peut penser que le mode d'expression et le langage choisis sont proches de la façon de Mgr de Mazenod dans ses prédications.*

- **La visite de Mgr de Mazenod à L'Osier. Ce qu'en écrit Tempier.**
  (Registre des Actes de visite de N.-D. de l'Osier)

« Ce 27 juillet 1839, notre illustrissime et révérendissime Père Général, Monseigneur Charles Joseph Eugène de Mazenod, évêque de Marseille, fondateur de notre Congrégation, est venu faire la visite de notre maison de Notre-Dame de l'Osier où il a passé cinq jours. Sa Grandeur n'a pas jugé à propos toutefois de dresser comme de coutume un acte de visite, mais elle a réglé verbalement ce qu'il y avait à faire et notamment que désormais on sera exact dans les missions à faire l'oraison avant de commencer l'exercice du matin, qu'on gardera le silence en se levant, qu'on observera avec soin de ne pas sortir de l'église sans la permission du supérieur aux heures consacrées aux confessions, qu'on évitera de perdre du temps à la cure, qu'on ne négligera pas pendant les voyages de faire en commun autant que possible les exercices de communauté avec les prières prescrites quand on passe dans les bourgs ou villages, les voyages devant être faits dans un esprit de foi et de piété en réfléchissant qu'on est envoyé à la conquête des âmes qu'on ne peut arracher au démon que par la communication des dons du Saint Esprit. Sa Grandeur a fait remarquer au sujet des conférences qui ont lieu tous les samedis pendant les missions que c'est au supérieur de la mission à régler les exercices qui doivent avoir lieu la semaine suivante et que si celui qui préside doit combiner toutes choses avec ses confrères il n'est pas obligé cependant de compter les voix qui ne sont que consultatives dans cette occurrence.

Au nom de Monseigneur et par son ordre
Tempier, assist. de n. S .g. »

2. Après la mort du Père Albini

Témoignage du cardinal Guibert

« J'ai vécu en communauté avec le p. Albini au grand séminaire d'Ajaccio où il enseignait la morale. Il professait avec beaucoup de science et de piété. Les élèves le considéraient comme un saint. Il suivait dans son enseignement les principes de saint Liguori ; il tirait aussi grand parti des conseils et des préceptes de morale de saint Léonard de Port-Maurice. Cependant son séjour à Ajaccio ne fut pas de longue durée. La Congrégation ayant acquis à cette époque le couvent de Vico, il y fut envoyé pour en être le premier supérieur, et depuis lors, il évangélisa la Corse jusqu'à la fin de sa vie. Les prodiges se multiplièrent sous ses pas, à ce point que bientôt on le considéra comme un thaumaturge. On se recommandait partout à ses prières, on lui apportait des malades pour qu'il les guérît… Pendant les vacances, nous le retrouvions à Vico.

C'est là que je l'assistai durant sa dernière maladie, au mois de mai 1839. Le voyant décliner sensiblement, je lui annonçai sans la moindre précaution sa fin prochaine et je lui administrai les derniers sacrements. Il fit publiquement le sacrifice de sa vie avec le plus grand calme et le plus grand bonheur, paraissant persuadé que le lendemain il ne serait plus de ce monde. Il mourut comme un saint… Il y eut un grand concours de peuple à ses obsèques.

Parmi nous, dans la Congrégation, l'opinion était unanime, on le regardait comme un saint. Au noviciat, il avait plus fait pour l'édification de ses frères par ses admirables exemples que la maître des novices lui-même par ses leçons… Il suffisait de voir le p. Albini pour se faire l'idée d'un homme de Dieu, entièrement détaché des choses de la terre, et cela sans affectation, mais avec simplicité et humilité, traitant tout selon l'esprit de Notre Seigneur Jésus-Christ. Je crois qu'il avait fait le vœu de ne pas perdre la moindre partie de son temps… »

(Dans Missions 1939, pp. 53-54)

Témoignage du p. Moreau (août 1839)

« Plût à Dieu que ma fin soit semblable à la sienne… Comme j'ai souvent été avec lui pendant sa maladie, ayant eu la consolation de lui prêter souvent le secours de mon ministère et de lui administrer la sainte eucharistie et en viatique et par dévotion, j'ai remarqué surtout que sa patience a été celle d'un saint. Il souffrait beaucoup, comme il était facile de le deviner par la nature de son mal et de l'avis du médecin, et cependant chaque fois que je lui témoignais ma peine de le voir dans cet état de souffrance, il me répondait avec un air serein qu'il était sur un lit de roses… » *(EO Albini, 85)*

Qu'en pensaient les Corses ?

« Du cher disparu, le p. Gibelli écrira une dizaine de jours plus tard : « Son trépas a été pleuré de tous les habitants de la Corse. » Pieuse exagération ? Le fait est que, rentrant de visite pastorale le 1er juillet, Mgr Casanelli d'Istria jugea convenable d'avertir chacun de ses curés d' « une perte qui, dit-il, sera vivement ressentie par tout notre clergé et qui déjà est venue profondément affliger notre cœur. » Il s'en explique comme suit : « Le respectable supérieur de notre maison de missionnaires, le Père Albini, n'est plus ! Victime prématurée de son zèle infatigable pour le salut des peuples, il n'aspirait à rien moins qu'à évangéliser toutes les populations de notre île ; ses vertus elles-mêmes qui nous consolent sur sa destinée ne font qu'augmenter notre regret de l'avoir perdu. Comment remplir le vide immense qu'il laisse parmi nous ?... Puissent les cendres vénérées de celui que nous pleurons devenir une semence féconde d'hommes évangéliques… »

Le menu peuple, quant à lui, a déjà spontanément signifié la vénération dont il entourait ce prêtre, mort pour avoir si passionnément voulu lui révéler le Dieu sans lequel il n'est point de salut. Témoin direct des réactions de la foule, le 20 mai et les jours suivants, le p. Gibelli écrit à un de ses confrères le 8 juillet : « Des offices funèbres pour le repos de son âme, ou plutôt pour lui donner un témoignage d'attachement et de vénération, ont été célébrés presque dans tous les villages qu'il avait évangélisés. » Dès qu'ils ont appris sa mort, les gens de Vico ont sollicité du p. Guibert la faveur de « porter en triomphe dans toutes les rues de leur pays le corps du bienheureux Père ». Comme il fallait s'y attendre, cette grâce leur a été refusée. Mais « grands et petits, riches et pauvres, hommes et femmes, tous se sont rendus au couvent pour assister à ses funérailles… » Ces humbles pleuraient « comme s'ils avaient perdu leur plus fidèle ami et tendre père. » Et quand est venu le temps de l'inhumation on a vu « plus de vingt personnes sortir de leur poche des ciseaux pour couper quelques morceaux de ses habits. Il a été très difficile de les en empêcher… » *(Voir Delarue, pp. 273-274)*

3. Le Calvaire, d'après le registre des conseils

Nos archives à Marseille ont la chance d'avoir conservé le registre des comptes rendus des conseils de la maison du Calvaire ouvert en 1838. Bien que le point de vue soit très particulier, nous y découvrons des aspects du travail et de la vie de la maison. Rappelons que Casimir Aubert, 29 ans, est le supérieur et aussi le maître des novices. Les conseillers sont Adrien Telmon et Jean Bernard, tous deux âgés de 32 ans. Le registre mentionne en outre Etienne Semeria, 26 ans, chargé de l'œuvre des Italiens, et Antoine Rolleri, économe, revenu de Corse. A qui il faut ajouter au moins deux Frères, le Frère Bouquet, 31 ans, venu de Suisse, et le Frère Jean-Marie, sur lequel on manque de renseignements ainsi qu'un nombre mouvant et non précisé de novices, parmi lesquels des prêtres.

On ne dispose pas du détail des comptes, le conseil vérifie le cahier des messes et regarde les totaux des recettes et des dépenses de l'église et de la maison. Les « rétributions de messes » constituent une part importante des recettes. Comme leur nombre est insuffisant (il faut compter aussi les novices prêtres), on a plusieurs fois recours aux messes de Notre-Dame de la Garde, « comme il a été convenu avec l'autorité ecclésiastique ». La « recette des chaises » constitue les deux tiers des recettes de l'église, les quêtes constituent l'autre tiers. Le produit des quêtes à l'œuvre des Italiens est très faible, indice de la pauvreté de ces gens.

L'équilibre financier est fragile. La communauté vit des « recettes de l'église ». En 1838, s'y ajoutent les pensions de quelques novices, payées sans doute par la caisse générale. Rien n'est dit de contributions à cette caisse. Les chiffres totaux manquent pour 1839.

En février 1839, le conseil s'interroge sur l'éclairage au gaz de l'église. Je reproduis le compte rendu : « Une question plus importante a été soumise par le R.P. Supérieur à la délibération du conseil. Des propositions assez avantageuses ont été faites par la Compagnie du Midi pour l'éclairage au gaz de notre église. Il est certain que ce mode d'éclairage est de beaucoup préférable à tous les autres soit à cause de la propreté soit pour la clarté beaucoup plus grande qui en résulte. Une raison particulière à notre église semble de plus exiger cette mesure ; comme nos exercices ont lieu toujours le soir, et que l'église est fermée très tard, il convient, afin de parer à beaucoup d'inconvénients, qu'elle soit parfaitement éclairée. D'ailleurs toutes les dépenses pour l'éclairage ordinaire par les lampes et les

cierges, comparées avec celles de la consommation de gaz à quinze francs les mille pieds cubes, il *conste* que ce dernier mode d'éclairage, qui déjà présente tant d'avantages, n'est pas plus dispendieux que le premier. La dépense qui seule pourrait nous arrêter est celle que nécessitent l'achat et la pose des appareils ou autrement ce qu'on appelle les frais d'établissement. Mais comme la Compagnie du Midi nous laisse une grande latitude pour l'époque des paiements et que d'ailleurs nous serons un peu aidés par les aumônes de quelques bienfaiteurs, cette difficulté n'est plus si grande qu'on ne doive passer par-dessus.

La dernière question à résoudre est celle du choix des appareils. Il s'en présente de trois genres. L'éclairage de l'église : 1° au moyen de deux candélabres en fonte à l'entrée du sanctuaire et au moyen d'un seul candélabre dans la rotonde, 2° par des bras fixés aux pilastres ayant chacun un bec, 3° par un lustre pendant au milieu du dôme. Le premier mode serait trop gênant et ne produirait pas un grand effet de lumière. Le second serait trop mesquin et reviendrait peut-être le plus cher à cause des tuyaux qu'il faudrait établir. L'éclairage au moyen d'un lustre à huit branches et becs, qu'on se réservera d'ouvrir tous ou en partie à volonté paraît devoir être préféré, puisque c'est un ornement pour l'église et en même temps le mode qui produira le plus bel effet de lumière. Après une longue et mûre(?) discussion ce projet a été adopté unanimement par le conseil et le R.P. Supérieur a été prié de le soumettre à l'approbation du R.me Père Général et, son autorisation obtenue, de passer l'acte avec les agents de la Compagnie du Midi, et veiller à ce que notre église soit éclairée au gaz pour la semaine sainte. » Il semble qu'on en soit resté là, on ne sait pourquoi. Le chantier sera engagé des années plus tard.

En avril, on a le projet d'une pétition adressée au Gouvernement « afin d'obtenir le bronze nécessaire au Christ destiné au tombeau du Calvaire, projet conçu depuis l'inauguration du nouveau Christ de la Croix ». Il suffirait d'obtenir le don « de quelques pièces d'artillerie de rebut, de celles qui sont en si grand nombre en bronze dans l'arsenal de Toulon ». On pense avoir l'appui du général Tiburce Sebastiani commandant la 8e division militaire à Marseille. Les hésitations de ce dernier conduisirent à l'abandon du projet.

En mai, on engage le projet d'un autel en marbre. On fait une pétition au roi de Sardaigne, pour qu'il procure du marbre de Carrare. En juin, on envisage en conséquence de transformer le chœur, en mordant sur la chapelle des Pénitents de la Trinité. Ceux-ci donnent leur accord, mais font remarquer qu'il faudrait aussi mordre sur le jardin de l'Hôtel-Dieu, un terrain de la ville. On renonce à ces travaux pour le chœur.

Le projet est maintenu pour l'autel. M. Dassy, marbrier, frère du p. Dassy, se voit confier le projet. Mais cela oblige à d'autres dépenses, pour le tabernacle, l'entablement, le pavement du chœur. Les coûts dépasseront largement le budget initialement prévu. On s'interdira en conséquence d'autres travaux.

Sont notées aussi les charges confiées aux Frères convers. Ainsi, en février : « Le Frère cuisinier (il n'était encore que postulant) ayant demandé la permission de s'en aller pour convertir, dit-il, sa mère encore protestante, il faut songer à mettre à sa place quelqu'un qui soit plus stable. Le R.P. Supérieur a proposé de confier cet emploi au F. Bouquet dont le caractère doux et sage sait se plier à tout et qui ayant reçu quelques leçons du cuisinier du petit séminaire, a su en profiter assez pour se tirer passablement de son affaire. Il a donc été décidé que ce Frère serait chargé de la cuisine et le F. Jean-Marie de la lingerie et de la porte. »

En octobre : Le R.P. Supérieur « a fait comprendre tout doucement à M. Amiel, notre sacristain qu'il fallait songer à la retraite, que cette mesure était réclamée par une sorte de nécessité puisque son âge avancé et sa surdité toujours plus grande finiraient bientôt par le rendre incapable de remplir ses fonctions. » Promesse lui est faite d'une pension annuelle de cent francs. En conséquence, le F. Bouquet est chargé de la sacristie. « Il sera remplacé à la cuisine par un jeune homme assez bien recommandé qui s'est présenté et auquel il sera assez de deux cents francs de gages par an. »

4. Retraite ecclésiastique donnée à Marseille par le p. Vincens, de notre maison de N.-D. de l'Osier (octobre 1839)

Lundi soir : ouverture de la retraite à 6 h. / Bonheur de cette retraite, moyens de la bien faire : paix, silence, recueillement.
Mardi. Matin : fin de l'homme. / Conférence : Il a bien fait toutes choses. Direction des intentions. / Soir : le salut, importance.
Mercredi. Matin : péché mortel / Conférence : vie intérieure / Soir : instruction la mort, la mort partout.
Jeudi. Matin : tiédeur. / Conférence : péché véniel / Soir : enfer(?).
Vendredi. Matin : le fils prodigue / Conférence : nécessité de l'oraison, méthode de l'oraison, obstacles / Soir : imitation de N.S.J.C.
Samedi. Matin : obéissance prompte de N.S.J.C. / Conférence : pratique de cette obéissance pour les ecclésiastiques, dans l'obéissance ponctuelle, amoureuse au règlement(?) et aux supérieurs / Soir : humilité de N.S. prise dans les exemples de toute sa vie.
Dimanche. Matin : charité de N.S., son zèle pour la gloire de son Père, pour le salut des âmes / Entretien : la charité pratique, nécessité de cette charité, obstacles : jugements téméraires, railleries(?), paroles bonnes, affabilité dans les affaires / Soir : Passion de N.S.J.C. Ses délaissements intérieurs et surtout sur la croix. Horreur qu'il a eue du péché
Lundi. Matin : sur le ciel, Je vais vous préparer une place. Certitude et grandeur de la récompense / Entretien : fermeté dans les bonnes résolutions, ouverture à son directeur, attention dans les premiers jours / Soir : Sainte Vierge, Marie est votre reine, Marie est votre mère, Marie est votre protectrice.

Notes prises par le p. Jean-Joseph Lagier

5. Brèves notes sur la formation en 1839

Sous ce titre, il est question des jeunes, ou des moins jeunes, en route pour devenir missionnaires Oblats. En cette année 1839, ils sont un tout petit nombre au grand séminaire de Marseille, entre deux et cinq scolastiques selon les moments, dont l'Irlandais William Daly. On sait seulement qu'en juillet, ils passent un temps, de vacances ?, à Notre-Dame de Lumières sous la responsabilité du P. Reinaud.

Des deux novices qui ont fait leur oblation (perpétuelle dès la fin du noviciat) le 1er janvier 1839, l'un (Boissieu, 32 ans) sera *expulsé* en cours d'année ; « il n'est point fait pour vivre en communauté ». Jean Viala, du diocèse de Montpellier, est le seul qui persévère. L'abbé Ancel fait son oblation le 1er septembre 1839. Le 1er janvier 1840, ce sera Jacques Roux, 23 ans, du diocèse de Gap, et Frédéric Perron, 26 ans, Piémontais du diocèse d'Alessandria.

On note trois ordinations de prêtres. Le 25 mai, ce sont Lucien Lagier, 24 ans, du diocèse de Gap, frère du p. Jean-Joseph, et le novice piémontais Frédéric Perron, qui ne fera son oblation que le 1er janvier suivant. Le troisième est Jean Viala, à la date du 3 novembre.

Le registre des entrées au noviciat nous donne une liste de douze noms pour 1839, dont quelques prêtres diocésains. Trois seulement feront leurs vœux au cours de 1840 : l'abbé Françon, 32 ans, Casimir Chauvet, 27 ans, de Digne, et Jean-Jacques Rey, 26 ans, d'Agde (Hérault).

On comprend que ces tout petits nombres inquiètent. En 1840 on tenta un juniorat à Lumières. Pour 1839, Mgr de Mazenod signale dans son Journal une lettre du p. Baudrand (qui a fait son noviciat étant déjà prêtre), profès depuis quelques mois. « Il se croit obligé de me dire que les novices sont négligés à Marseille et exposés à une grande occasion d'ennui et de découragement. Je me tue à le dire à notre bon père Aubert, il ne veut pas en convenir. Que répondre à l'opinion générale ? Ce que le p. Baudrand m'écrit, tous les autres Pères et novices le disent. C'est un bien grand malheur. Si je pouvais remplacer le p. Aubert au Calvaire, je l'enverrais à N. D. de Lumières avec ses novices. Il ne s'occuperait alors que d'eux. » *(EO 20, 131)* Aubert, le maître des novices est en même temps supérieur de la communauté, recteur de l'église et de temps en temps en mission… Quelques semaines après cette lettre, Mgr de Mazenod et Tempier quittaient Marseille pour un peu plus de deux mois d'absence…

Joseph Ancel, qui fait son oblation le 1er septembre 1839, peut retenir notre attention. Il a été ordonné prêtre à l'âge de 37 ans pour le diocèse de Gap. Il a rempli la fonction de secrétaire général de l'évêché, est chanoine. Il a 47 ans quand il prend l'habit au Laus. Mais il y est retenu par un ouvrage, dont on ne sait rien. Mgr de Mazenod le dit « content de sa vocation ». Il semble avoir participé à l'une ou l'autre mission. Ce qui fait qu'il ne rejoint la communauté du noviciat du Calvaire que le 19 janvier… Après son oblation, il est envoyé au grand séminaire d'Ajaccio où il enseigne une année. Revenu à Gap en vacances (?), il ne revient pas en communauté et est « expulsé » en juin 1841.

Quant à l'abbé Jean Joseph Françon, on a la chance de mieux le connaître grâce à la biographie que lui a consacrée en 1902 un abbé Redon, vicaire général d'Avignon. Jean Joseph est né le 30 mai 1807 à Valréas (Vaucluse). Il entre au grand séminaire d'Avignon en octobre 1827 et est ordonné prêtre le 16 juin 1832. Son premier poste est d'être vicaire à Visan, non loin de Valréas. On retient qu'il donne des cours particuliers à Charles Arnaud (1826-1914), futur oblat missionnaire à la Baie d'Hudson. En 1836, il est nommé curé à Gigondas, environ mille habitants, dans le canton de Beaumes-de-Venise. Il y est un curé très apprécié de ses paroissiens et de ses collègues. Un de ses premiers soins fut de demander aux prêtres voisins de venir prêcher une mission dans sa nouvelle paroisse et il leur rendit le même service. Il eut aussi à faire l'école à un jeune du nom de Faraud, futur vicaire apostolique d'Athabaska Mackenzie.

Les Oblats étaient arrivés à Lumières en 1837, ils s'étaient fait connaître par leur prédication de missions en provençal. « Il se sentit attiré à eux. Tout lui plaisait dans leur Congrégation : l'esprit de simplicité, le genre de prédication, les habitudes de la vie, la langue provençale, l'évangélisation des pauvres… », témoigne son compatriote, Pierre Nicolas, qui devint aussi Oblat. L'abbé Françon quitta sa paroisse en juin 1839 pour le noviciat du Calvaire à Marseille et commença son noviciat le 29 juin. Son biographe a retenu quelques souvenirs de son noviciat.

Ainsi, il cite une lettre du 13 juillet. « Nous sommes partis, tous les novices ensemble, pour venir à Notre-Dame de Lumière, où nous sommes encore. Le p. Aubert nous fit partir à pied de Marseille. Nous vînmes coucher à Aix et le lendemain de bon matin nous nous remîmes en marche. C'était au mois de juin et il faisait chaud. Nous arrivâmes à Lourmarin à 1 heure après-midi, et le soir à Notre-Dame de Lumière. Le p. Aubert ne nous habituait pas à la paresse et à la bonne chère. A Lourmarin, il nous fit dîner autour d'une fontaine avec des oignons, du fromage et du pain ; il dépensa deux francs pour tous ; nous étions une douzaine… » On peut rappeler qu'entre Aix et Lumière, on n'est pas loin des 50 km. Le séjour à Lumière fut d'une quinzaine de jours.

Son biographe cite les premières impressions du novice : « Je suis enfin entré dans la terre promise, dans le paradis terrestre. Il me faudrait toutes les langues de l'univers pour vous dire combien je suis heureux. Oh ! que j'ai du regret d'être venu si tard dans cette bienheureuse solitude ! Mais enfin j'y suis. »

Il retient aussi une lettre du 30 décembre : « A la fête de la Toussaint, nous avons eu notre grande retraite, pendant huit jours. On devait me mener prêcher en mission, mais il y a eu contrordre et je n'en suis pas fâché. Vous ne sauriez croire combien mes idées, mes vues, mes manières de faire ont changé. Toutes mes délices sont maintenant de rester enfermé dans ma cellule, depuis le matin jusqu'au soir, en la compagnie de s. Jean Chrysostome, de s. Augustin et autres de ces personnages, et avec eux il n'est pas facile de languir. J'ai pour l'étude un goût extraordinaire, mais nos exercices de noviciat ne me permettent pas d'y employer tout le temps que je voudrais. Toutes mes heures, je dirais même toutes mes minutes sont bien remplies ; les jours passent avec une rapidité étonnante. »

On a très peu de renseignements sur les Frères en formation. Dans son Journal, en date du 17 février, Mgr de Mazenod indique : « Le Frère convers Jean-Marie a fait sa profession pour cinq ans. » Y. Beaudoin ajoute une note : « Ce nom n'apparaît jamais dans les écrits de l'époque ni dans les études faites sur les premiers Frères. » On ignore donc son nom, son origine, son âge… Le registre des conseils du Calvaire a cette indication en février : « Il a été décidé que le F. Jean-Marie serait chargé de la lingerie et de la porte. » On ne manque pas d'être surpris…

Dans le *Dictionnaire historique, tome II*, il y a une notice sur le Frère Antoine Jouvent, né dans les Hautes-Alpes en 1810. « Il commença le noviciat à Marseille le 15 juin 1838 et le termina à Notre-Dame de l'Osier où il fit sa première oblation le 24 juillet 1839. » Pour cette année 1839, il semble qu'il soit le seul Frère qui ait fait sa première oblation. Le registre des entrées au noviciat a un seul nom de Frère, sans aucune autre indication… Ce qui veut dire qu'il a quitté le noviciat à une date non connue.

Marseille, juin 2021
Michel Courvoisier o.m.i.